

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

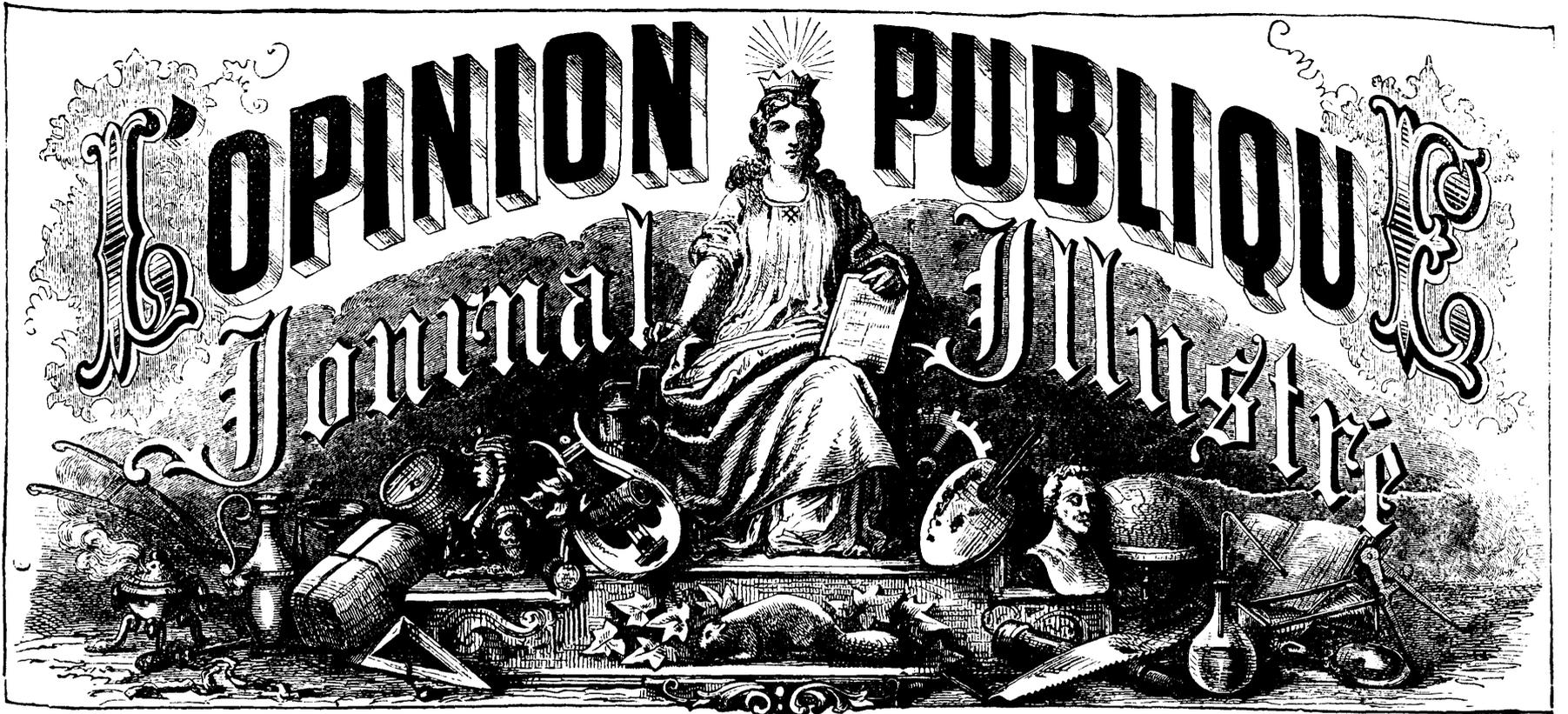
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 31.

MONTREAL, JEUDI, 31 JUILLET, 1873.

ABONNEMENT. D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

CORRESPONDANCE EUROPEENNE.

(Suite.)

Metz, 2 juillet 1873.

Messieurs les Rédacteurs,

Je vous faisais part, dans ma dernière lettre, de mon intention de vous entretenir dans celle-ci de villes que j'ai traversées et visitées, plus ou moins.

Réflexion faite, je me dédis. Avec le premier guide venu, vos lecteurs pourraient se former une idée beaucoup plus exacte que celle que je pourrais leur donner de Liverpool, Londres, Douvres et Paris, les seules villes dont je pourrais leur parler, avec quelque connaissance de cause.

D'ailleurs, Liverpool et Londres sont des villes si peu attrayantes, — n'en déplaise à messieurs les Anglais; — l'atmosphère qui les enveloppe est tellement saturée de brume et de fumée; leurs monuments publics et les vitrines de leurs magasins sont enduits d'une telle couche de suie de charbon de terre, les habitants y paraissent à tel point imprégnés du spleen national, que je conçois à peine qu'on s'arrête pour visiter ces villes, en passant, et ne comprends point du tout, qu'on puisse y habiter et y vivre pour son plaisir, pendant deux mois.

Cependant, entre cinq et sept heures du matin, — j'en parle avec connaissance de cause, pour l'avoir expérimenté moi-même à Londres — on peut respirer encore dans les jardins publics de cette grande cité.

Si on se promène à cette heure-là dans ces immenses parcs, parfaitement bien entretenus du reste, où vient flâner en bâillant dans l'après-midi toute la *fashion* anglaise, on aura l'avantage de voir à l'œil nu au moins deux fois la semaine, un rayon à peu près pur de soleil. Quelques rares moineaux rachitiques, seuls représentants des ovipares, en ces lieux, font entendre leurs piaulements aigus, en tirant joyeusement leurs ailes endolories, et, les plumes hérissées, semblent aspirer voluptueusement les tièdes émanations qui se dégagent de la nature aux premières caresses du soleil levant. Les arbustes rabougris des bosquets, les grands ormes ou les chênes séculaires que leur robuste constitution a soustraits au rachitisme animal et végétal qui étreint toutes les grandes villes manufacturières d'Angleterre, tout ragailardis alors, déploient amoureusement leurs feuilles souffreteuses, débarrassées, en partie, par les rosées bienfaisantes de la nuit, de l'épaisse couche de suie qui les encrasse et nuit à leur développement.

Malheureusement ce spectacle presque gai à cette heure matinale est toujours troublé par la présence de pauvres diables qui, seuls, tristes et mourants, suintant le *spleen* par tous leurs pores, après s'être péniblement traînés pendant quelques minutes dans les allées sablées du parc, viennent tout haletants se laisser tomber sur un des bancs rustiques placés de distance en distance pour la commodité des promeneurs. Infortunés phthisiques trop pauvres ou trop confiants pour aller demander la santé à des climats plus doux et qui, par ordonnance de médecin, viennent là, chaque matin, à heure fixe, cracher ce qui leur reste de leur dernier poumon.

Avant de quitter définitivement Liverpool et Londres, je ne voudrais point pousser la partialité jusqu'à ne pas conseiller à tous ceux qui passeront par la première de ces deux villes de jeter un regard curieux sur les chevaux des brasseurs, qui sont sans contredit les plus beaux et les mieux entretenus que j'aie encore vus, et d'aller faire un tour de promenade dans les parcs magnifiques qui se trouvent en face de la ville, de l'autre côté de la Mersey. Ceux qui séjourneront quelque temps à Londres feront bien aussi d'aller visiter l'abbaye de Westminster qui est un des plus beaux spécimens d'architecture gothique que l'Europe possède, la Tour de Londres à laquelle se rattachent un si grand nombre de souvenirs historiques et le Jardin Zoologique dont les Anglais sont si fiers, et qui, à peu de chose près, est aussi intéressant à voir que le Jardin des Plantes à Paris.

Après avoir critiqué un peu sévèrement peut-être, mais du moins, avec la plus parfaite conviction, deux villes que beaucoup de personnes — anglaises d'origine ou de cœur — ne savent trop prôner, je passerai maintenant à l'examen nécessairement rapide que j'ai fait de la campagne, en Angleterre.

Voilà, je serai un louangeur aussi convaincu, que là j'ai cru devoir être un critique sévère.

Je dois l'avouer, à ma honte nationale, je n'ai de ma vie rien vu d'aussi riant, d'aussi frais, que le pays qui traverse le chemin de fer de Liverpool à Londres, ni d'aussi élégamment rustique que les cottages de brique enfouis çà et là dans les sites les

plus gais et les plus pittoresques de cette belle contrée. Pas un pouce de terrain n'est perdu; partout le fermier anglais a su mettre à profit, soit pour l'embellissement ou l'utilité de sa propriété, un accident de terrain qui pour tout autre eût été considéré comme d'une incommodité irrémédiable. On ne saurait trop admirer l'intelligence qui a présidé à cette culture raisonnée, créée dans ce pays qui doit tout à l'industrie humaine.

Enfin, c'est si beau, qu'en bon Français j'aurais presque préféré passer pendant la nuit devant toutes ces merveilles champêtres. Au moins, ainsi j'aurais pu me dispenser de vous en faire part et ma conscience de chroniqueur eût été sans remords.

Dans toute l'Angleterre, même de Londres à Douvres où cependant l'agriculture est loin d'avoir atteint le même degré de perfectionnement que de Liverpool à Londres, la culture des céréales m'a paru relativement peu répandue. Les grains du printemps n'étaient en général, ni plus avancés, ni mieux fournis que ceux qui ont été semés sur nos terres canadiennes à une époque probablement postérieure. J'ai remarqué que dans certaines localités on cultivait presque exclusivement le houblon et la fève de marais. Les terrains qui produisent ces végétaux m'ont semblé être de qualité inférieure et j'ai pu constater aussi que ces plantes étaient beaucoup plus répandues sur le parcours de Londres à Douvres que sur celui de Liverpool à Londres.

Partout l'élevage des animaux semble être en grand honneur. J'ai vu sur toutes les fermes, paissant dans de plantureux pâturages, d'innombrables troupeaux de vaches et de moutons, tous de race perfectionnée.

Un touriste qui examinerait en amateur et à vol d'oiseau les campagnes de France et d'Angleterre et qui ensuite tirerait ses conclusions sur les apparences, donnerait sans hésiter la palme à ces dernières, comme richesse territoriale.

Et cependant il n'en est rien. Cette opinion peut paraître, au premier abord, être un paradoxe inventé par la rivalité nationale qui existe entre les deux pays. Pourtant rien n'est plus certain et voici pourquoi :

Règle générale, en Angleterre, comme personne ne l'ignore, la fortune territoriale est peu partagée et possédée par un petit nombre de riches propriétaires, tandis qu'en France elle est très morcelée et divisée, en conséquence, en une foule de petites fermes.

Tandis que la plupart des riches lords qui détiennent la propriété foncière, en Angleterre, retirant d'immenses revenus d'ailleurs, font de l'agriculture en amateurs et s'inquiètent peu de dépenser pour l'amélioration de leurs exploitations agricoles la totalité des revenus qu'ils en retirent pourvu qu'elle soit mieux tenue que la ferme voisine et que les troupeaux qu'on y élève soient de plus belle race que ceux des voisins, en France, au contraire, la terre est le plus souvent la seule source de revenus de celui qui l'exploite.

De là, la différence qui existe entre l'agriculture théorique, artistique même, qui a fait de véritables jardins de certaines contrées d'Angleterre, et l'agriculture plus pratique, plus économique, moins soignée en apparence, qui enrichit le cultivateur français et a fait de la France le pays le plus riche du monde.

M'ennuyant horriblement à Londres, je suis parti pour Douvres quelques heures avant le train spécial qui d'ordinaire emmène les voyageurs pour la France. J'ai donc eu quelques heures à moi pour visiter la ville anglaise la plus rapprochée des côtes de France, qui n'est pas considérable, mais à coup sûr, une des plus pittoresques et des mieux fortifiées de l'Angleterre. Son vieux château-fort qui est parfaitement conservé et a encore un aspect des plus formidables a été construit par Jules César, dit-on, et daterait de l'année 55 avant N.-S. Jésus-Christ. Il est construit sur un rocher très élevé, et fort escarpé et domine l'entrée du port. Il sert maintenant de poste militaire.

Mon estomac reconnaissant, bouleversé par douze jours de traversée et délabré par trois ou quatre autres d'une cuisine anglaise détestable, me soufle d'offrir un hommage spécial au seul hôtel anglais où j'aie fait un repas mangeable. Le *Queen's Head Hotel* de Douvres est une maison bien tenue, à deux pas de la station, où on paie très cher comme partout ailleurs en Angleterre; mais là au moins, on a la satisfaction d'en avoir, à peu près, pour son argent.

A cet hôtel, j'ai fait, tout en dinant, la connaissance d'un charmant vieux monsieur, anglais d'origine, mais français par

l'esprit et le cœur, doué d'un des appétits les plus robustes que j'aie jamais vu et un des dîneurs les plus consciencieux que j'aie jamais rencontré. Ce monsieur m'apprit, tout en digérant avec moi sur la belle promenade qui domine le port et les dunes, qu'il était l'inventeur d'un phare perfectionné dont le foyer réfléchissait des rayons tellement puissants qu'on en aperçoit la lumière à une distance à peu près double de celle de tout autre phare actuellement en usage. Il me dit aussi qu'il venait de prendre un brevet d'invention pour un phare d'alarme pour signaler l'approche des récifs, en temps de brume, dont l'effet est, prétend-il, aussi efficace, que celui de ceux dont on se sert aujourd'hui très peu. C'est une trompette d'une dimension énorme de vingt-cinq à trente pieds de longueur, large et épaisse en proportion, qui est mise en opération au moyen d'une machine atmosphérique qui comprime de l'air chaud et froid dans cet énorme conduit. De cet immense tube, s'échappe deux ou trois fois par minutes, pendant douze ou quinze secondes, chaque fois, un bruit tellement formidable que le son s'en fait entendre à plus de huit milles, la mer fut-elle la plus houleuse et le vent le plus violent possible.

Je m'attendais d'un jour à l'autre à entendre dire que le bon Dieu, frappé du mérite de l'invention a fait commander à ce monsieur des fameuses trompettes, qui, le jour du jugement dernier, doivent faire sortir les morts de leurs tombeaux et avertir les vivants que le père Éternel est dans la vallée de Josaphat prêt à juger les uns et les autres et leur demander compte de leurs actes sur la terre.

M. Holmes, — tel est le nom du savant inventeur, dont je viens de vous parler — aura, si la chose arrive, toutes les raisons du monde de s'attendre à la reconnaissance éternelle des pauvres anges qui, au détriment de leurs poumons, devaient être chargés de l'avertissement funèbre de la dernière heure! Je n'ai aucun doute, pour ma part, qu'ils lui en tiendraient compte dans l'éternité.

Je ne vous dirai rien du Pas de Calais qu'on m'avait fait si maussade et qui au demeurant s'est montré à mon égard doux et pacifique comme un lac de bonne humeur. L'ayant traversé entre onze heures du soir et une heure du matin, je n'avais guère autre chose à faire qu'à m'installer le plus commodément possible sur une des banquettes de la petite coque de noix à vapeur qui fait le service entre Douvres et Calais et d'y dormir. C'était d'autant plus sage, selon moi, que je devais passer le reste de la nuit en wagon.

Après une dernière nuit de fatigue, j'arrive enfin à Paris. Ce Paris que je croyais trouver aux trois quarts brûlé par le pétrole communal et où je m'attendais à rencontrer à chaque pas des traces des obus prussiens.

Mais non, en dépit des dévastations commises par les Vandales du Roi Guillaume et par les brigands d'ancien pays qui marchaient sous le drapeau de la Commune, Paris est beaucoup plus beau que quand je l'ai quitté il y a quinze ans.

Le piédestal neuf du trophée militaire élevé par Napoléon I sur la Place Vendôme, les ruines noircies du Palais des Tuileries, de l'Hôtel-de-Ville et de maints autres monuments publics, sont bien là enco e pour attester les horreurs de cette époque néfaste à la France; mais cette tristesse ne peut tenir longtemps à la vue de l'activité, de la vie de luxe, de plaisir et d'affaires qui anime aujourd'hui la grande capitale.

Partout les désastres commis par l'invasion étrangère et la guerre civile sont réparés ou sur le point de l'être. La colonne Vendôme se relève et sera avant longtemps replacée sur ses assises. Des plans sont faits pour la reconstruction des Tuileries et des monuments brûlés par la Commune, les arbres détruits au Bois de Boulogne, aux Champs Élysées et dans tous les autres jardins publics, par la mitraille prussienne et le peuple manquant de bois ont été remplacés. Ces promenades sont plus fréquentées, plus animées que jamais; le commerce paraît avoir repris confiance. Rien en un mot ne ferait supposer à l'étranger ignorant des malheurs qui ont assailli la France, que Paris vient de passer par une ère de dévastation dont l'histoire donne peu d'exemple et se relève à peine de l'humiliation nationale sans précédent dont elle vient d'être frappée. C'est que, dans ce grand peuple de Paris il y a un sentiment commun à toutes les castes de la société et qui fait battre le cœur du plus humble prolétaire comme celui du plus riche patricien: c'est l'espérance qu'avant longtemps l'avenir fera oublier le souvenir du passé.

Voire, etc

PAUL DECAZES.

LE CHRIST DE CHARLES-QUINT.

IMPRESSIONS.

J'ai vu en Europe un crucifix en ivoire sculpté par un artiste inconnu, et appelé "le Christ de Charles-Quint;" c'est le plus beau travail qu'il m'ait jamais été donné de contempler.

Le christ va mourir; sa tête se lève vers le ciel où ses yeux jettent encore un regard; sa bouche prononce les dernières paroles: *Consummatum est*. Des stries de sang sillonnent le corps dans toute sa longueur, mais rien ne conduit au dégoût ni à la terreur. Il y a pourtant dans cette représentation, des détails d'une épouvantable vérité. Le sang coagulé aux genoux et aux mains, est rendu par des rubis plats et mats ayant l'aspect d'une callosité sanglante qui touche au réalisme le plus brutal. On serait tenté de reprocher ce genre de détails à l'artiste, si la perfection et l'harmonie de l'ensemble ne disait à l'avance que cette critique ne saurait être fondée. Il est évident que la supériorité du génie de l'auteur de ce Christ s'impose solennellement à notre raison, comme ces suprêmes arguments qui, dans la nature, forcent l'homme à s'incliner et à admirer. Je dirai plus: il n'y a qu'un saint à qui il a pu être donné d'entrevoir à ce point le divin modèle et de l'exprimer ainsi: le génie et la foi se sont unis dans un sublime élan et ont produit une œuvre qui est presque un miracle.

Dieu seul.

Jour à jamais béni, jour heureux de ma vie,
Où l'image du christ apparut à mes yeux!
Reste, ô doux souvenir dans mon âme ravie,
Accompagne mes pas sur la route des cieux!

Quel génie, enfantant ce chef-d'œuvre admirable
De ce vivant ivoire a fait parler les traits?
Quel cœur a mesuré cet abîme insondable
De Jésus immolé lavant tous nos forfaits?

Son regard fut témoin du drame du calvaire,
Les yeux ont vu couler le sang de mon sauveur;
Une céleste extase, une pure lumière,
Lui dévoila Jésus et sa longue douleur.

Tu m'as tout retracé, sainte et divine Image,
Les tortures du corps, les tourments de l'amour;
Par toi j'ai tout compris; ta mort fut mon ouvrage;
Que ne puis-je à tes pieds expirer à mon tour!

Venez et contemplez le triple rang d'épines
Ceignant ce front royal, percant ce chef sacré,
Et son sang, se mêlant à ses larmes divines,
Implorant le pardon pour son frère égaré!

Qui donc nous redira le langage sublime
De son regard mourant et porté vers les cieux!
O céleste douceur! ô douloureux abîme,
Où l'amour de Jésus se révèle à mes yeux!

Oh! laisse-moi baiser sur ta face livide
Ces vestiges cruels d'un soufflet infamant;
Je ne m'abuse pas, c'est ma main déicide
Qui t'impléga, mon Dieu, cet odieux tourment.

Dans sa bouche entrouverte, ô langue desséchée,
Tu murmures encore: J'ai soif, soif de ton cœur.
Oui, ta brûlante soif ne peut être éteinte
Que par le repentir, les larmes du pécheur.

Toujours je la verrai cette épaule blessée,
Que déchira pour moi le fardeau de la croix;
Toujours je la verrai cette main transpercée,
Qui semble me bénir pour la dernière fois.

Ses muscles sont tendus, ses veines épuisées,
Le Prophète l'a dit: tous ses os sont comptés,
Ses membres sont meurtris, toutes ses chairs blessées,
Et le sang à longs flots coule de tous côtés.

Laisse-moi m'abreuver à cette source pure
Qui jaillit, ô Jésus, de ton cœur à l'oré,
Je veux, collant ma lèvre à ta large blessure,
Savourer à longs traits ce breuvage sacré.

Va donc, ô Dieu victime, où ton amour t'appelle,
Suljuger à la fois et l'orgueil et l'erreur,
Calmer le repentir, charmer le cœur fidèle,
Confondre dans tes bras le juste et le pécheur.

Mais en quittant ce toit, tu vois couler mes larmes,
Que ne puis-je, ô Jésus, te suivre pas à pas!
Te montrer en tous lieux et révéler tes charmes
À ce monde insensé qui ne te connaît pas.

Je ne te verrai plus, effigie adorable;
Mes regards attristés te chercheront en vain....
Mais non, tu m'as laissé l'empreinte ineffaçable
De ton image sainte, ô crucifix divin.

Partout tu m'apparais, partout je te contemple,
Ta croix, à mon réveil, se dresse devant moi,
Dans mon humble cellule et surtout dans le Temple
Où mon âme, ô mon Dieu, s'épanche devant toi.

Que j'expire à tes pieds, si jamais je t'oublie,
Si je ne vois tes traits jusqu'au dernier soupir.
Ah! du calice amer pour moi tu bus la lie,
Pour toi, mon doux Jésus, je veux vivre et mourir.

Pour moi sur cette terre il n'est plus qu'un délice:
Répondre à ton amour, partager ta douleur;
Loin de moi le plaisir: amour et sacrifice!
Tel est, ô Dieu souffrant, le seul cri de mon cœur.

Cloue à ta croix ce cœur, couronne-moi d'épines.
C'en est fait, mon Jésus, qui tout est consommé.
Mon Dieu, je me remets entre tes mains divines,
À toi seul j'appartiens, à toi j'ai tout donné.

Tout: mon âme et mon corps, oui tout, ma vie entière,
Les gouttes de mon sang, mon esprit et mon cœur,
Ma famille chérie, et mes sœurs et ma mère,
Et mes jours d'amertume et mes jours de bonheur.

Ah! donne-moi ta croix: c'est ma seule richesse,

C'est là tout mon trésor, ô sainte pauvreté,
Sur mon cœur défaillant que toujours je la presse
Pour te la rendre au jour de ton éternité.

LE SPIRITISME.

M. Des Mousseaux émet l'opinion que le spiritisme sera la religion de l'Antechrist.

Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Nous nous sommes assez longtemps entretenus, et cependant d'une manière fort incomplète, dans ces pages, des merveilles que les Esprits de séduction savent opérer. Mais nos trois ouvrages spéciaux sur la magie, *indépendants l'un de l'autre*, et réalisant néanmoins le plan que tracent ces trois mots: *causes, moyens, effets*, laissent à désirer peu de choses de ce côté. Et cette précaution qui nous porte à démasquer une à une les ruses de l'ennemi, tout en signalant leurs conséquences désastreuses, n'est que trop essentielle, hélas! Car bientôt le temps va multiplier le nombre et l'éclat des prestiges spiritistes dont il rendra le torrent irrésistible, ainsi que l'ont proclamé nos saintes Ecritures. Et quel sera le résultat probable de cette immense et redoutable opération?—Ce sera, je me le figure, l'écllosion, l'établissement d'une croyance commode et nouvelle, d'une religion qui doit se fonder, grâce aux prestiges dont elle éblouira le monde, sur les ruines de tous les cultes vivants.

Nous verrons maître alors, du sein de ces merveilles, comme une nouvelle manière de religion universelle. Et pourquoi ne point l'appeler la religion des Ames, c'est-à-dire celle des Esprits? disons pour être plus clair celle des démons, ou, pour se mieux comprendre encore, la religion de l'Antechrist. Entre elle et le catholicisme, doit commencer, presque aussitôt son universelle explosion, c'est-à-dire au moment où elle percera la voûte de ces catacombes, la dernière lutte, le combat suprême, la grande bataille où tant de millions d'âmes, à demi chrétiennes, périront de la coupable mollesse et des langueurs de leur foi....

Que si le lecteur cherche à se rendre compte des progrès de cette religion nouvelle, je le prie d'ouvrir le sixième volume de l'ouvrage de M. Bizouard, et d'y lire les lignes suivantes:

"M. Allan Kardec, le grand pontife du spiritisme, et l'objet de la béate et enthousiaste admiration des membres de son Eglise, reçoit les communications de près de mille centres spiritistes sérieux, disséminés sur les divers points du globe; voilà ce qui le guide et ce qui le guidera. Voilà ce qui l'aide à saisir les principes sur lesquels la concordance entre certaines difficultés s'établit. Il voit, heure par heure, la coïncidence qu'ont entre elles ces révélations, faites à mots couverts. Elles ont passé souvent inaperçues, mais un jour ou l'autre on en sentira la gravité. De ce contrôle universel sortira l'unité du spiritisme, et l'anéantissement des doctrines contradictoires. Plairait-il à certains esprits de donner une doctrine contraire? plairait-il même à des gens malveillants d'inventer des révélations apocryphes? on demande ce que cela produirait devant des millions de voix venues de tous les points du globe. Rien donc ne peut arrêter la marche du spiritisme! On peut momentanément le troubler, mais en triompher, non, ni maintenant ni dans l'avenir."

M. Des Mousseaux explique ensuite comment l'Antechrist établira sa domination.

Il aura trop bien appris que le moyen de parvenir à ce règne d'universelle omnipotence, c'est de s'approprier l'âme du pauvre et de l'audacieux, en tournant leur volonté séduite contre la propriété, la famille et la religion. C'est donc là ce qu'il se hâtera d'entreprendre, ou plutôt de parfaire; et le socialisme ayant, sous son empire, accompli son triomphe, la voix de son peuple, —une sorte de suffrage universel,—le proclamera le maître du sol. Les propriétaires, graduellement courbés et accablés sous un joug impitoyable et intolérable de charges et d'impôts solliciteront alors, comme un moyen de s'exonérer et de vivre en paix, la faveur de passer à l'état de fermiers ou de tenanciers. Et selon son caprice ou ses intérêts, il expulsera les uns et acceptera les autres, tenant à la fois les hommes par la terre et la terre par les hommes.

Obéissant à des exigences analogues, le commerce, que les extrêmes de la liberté seront bientôt en voie de préparer, d'un bout à l'autre du monde, aux extrêmes de la servitude, le commerce tout entier, disons-nous, concentrera dans ses mains ou dans celles de ses gens ses trésors et ses ressorts. C'est à dire que cet homme, centre de toute adoration et de toute haine, possèdera toutes choses. Le nom de propriétaire aura péri; il n'y aura, dès lors, ni classes élevées, ni classes inférieures; il n'y aura ni pauvres, ni riches, ni petits, ni grands, si ce n'est ceux qu'il lui plaira de combler et d'élever autant que durera son caprice. Un clavier du plus implacable niveau représentera la société tout entière, chaque touche de ce clavier révolutionnaire, s'élevant et s'abaissant au gré du maître, et sous le mouvement de ses doigts. C'est ce degré d'égalité dans l'abaissement que nous peignent, avec une prophétique énergie, les paroles littéralement véridiques de saint Jean: "Nul ne pourra plus acheter ni vendre sans la permission de la bête, et sans l'exhibition de son signe!"

Tenant à la fois en mains tous les fils de sa trame, l'Antechrist détruira, chemin faisant, toute religion, tout culte, excepté celui de sa personne; mais sa fureur hypocrite se déchaînera surtout contre la religion divine, contre le catholicisme, et bientôt il faudra que tous les temples lui soient dédiés, que tous les peuples unifiés brûlent leur encens en son honneur, que tous les hommes s'empressent d'élever leurs prières vers sa face ou vers celle de ses images. Car ses images, universelles sa présence, sueront le miracle, et le dragon de l'abîme, le démon du spiritisme les animant, elles parleront, elles feront entendre la parole de celui qu'elles représentent. Et qui ne leur obéira point, qui ne les adorera point sera mis à mort.

Accompagné de toute la puissance de Satan, cet impie, prodigant autour de lui les signes, les prodiges, les miracles de l'effet le plus trompeur, séduira donc tous ceux

que leur iniquité prédestine à la mort éternelle. Et quiconque n'observera point sa loi, quiconque ne s'assujétira pas à tenir pour bon et pour mauvais ce que ce monstre aura décrété bon ou mauvais sera coupable, et devra mourir.

Enfin, il consommera l'œuvre de sa tyrannie en détruisant la famille jusque dans sa souche et ses racines. Car la famille repose essentiellement sur le mariage légitime, c'est-à-dire sanctionné par la religion et la loi civile. Or, l'Antechrist mettra tout obstacle possible à cette indissoluble union, à cette union bénie de l'homme et de la femme. Les mariages ne seront, sous sa loi, que des unions de passage entre individus de sexes différents. Il en imposera le devoir, afin de pourvoir à la conservation de l'espèce; mais il les dissoudra selon son caprice, selon le vœu de quelque nouvel intérêt. Seul maître et seul éducateur des enfants procréés sous le jeu de ce vaste système de prostitution, il se proposera pour but d'anéantir toutes les traditions de la famille; et sa république réalisera, quant aux mariages, mais en les dépassant, les cyniques beautés de la république de Platon. Nul ne devra savoir, sous ce régime de fraternité Satanique, à quels parents il doit le jour, ou quels rejetons sont sortis de son sang. Nul ne devra connaître ni son père, ni sa mère; nul n'aura la joie d'embrasser ou de diriger ses propres enfants, et le rêve de fraternité révolutionnaire, si longtemps caressé, s'accomplira dans la loi de la plus bestiale égalité. Quant à la liberté, ce mot unique va la décrire: Tous devront reporter la somme totale de leurs affections sur le chef de l'Etat, qui leur tiendra lieu tout à la fois de père et de mère, de nourricier et d'éleveur, de monarque et de Dieu.

Et ne nous récrions point contre cette expression d'éleveur qui doit nous sembler si grossière; car les hommes, sous ce néfaste empire, ne formeront, à la lettre, qu'un immense troupeau dont chaque tête se verra marquer au signe de la bête.

Mais, après avoir jeté devant nous ces pensées, ne serait-il pas opportun de revenir et d'insister sur un point tout spécial, c'est à dire d'exposer avec une ampleur suffisante l'opinion toute formée déjà dans les régions savantes du catholicisme sur l'approche et les signes des temps qui sont en voie de nous amener l'Antechrist? Afin d'atteindre ce but, nous nous bornerons simplement à extraire quelques-uns des passages les plus remarquables de la *Civiltà Catholica*, cette revue éminente entre toutes par la qualité, par le nombre prodigieux de ses abonnés, et par la haute autorité de ses rédacteurs. Nous y ajouterons aussitôt quelques autres passages empruntés au commentaire important que M. Rupert crut devoir adresser au *Monde catholique*, en les plaçant à la suite même de cette publication.

Si l'on admet, dit la *Civiltà*, les calculs de Bellarmin qui établit que, d'après la véritable chronologie, le monde avait, de son temps, duré environ cinq mille six cents ans; et, si, à cette opinion, nous joignons l'autre qui est très-commune parmi les Pères, que ce monde ne doit pas durer plus de six mille ans, nous devrions dire que nous ne sommes pas très-éloignés de la fin. Mais nous ne voulons pas nous engager dans cette question si épineuse de calculs chronologiques, et nous aimons mieux passer à pieds joints sur ces considérations.

Arrivant à des points d'une appréciation plus facile, il semble certain que les deux conditions qui doivent précéder le commencement de la dernière époque du monde sont suffisamment accomplies. Toutes les parties de la terre ont été suffisamment explorées, et il n'y a pas un recoin écarté où n'aient pénétré les apôtres de la foi de Jésus Christ. Nous pouvons répéter aujourd'hui, en langage non plus prophétique, mais historique: *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terra verba eorum*. La condition posée par le Christ: Cet Evangile sera prêché par toute la terre, peut bien être regardée comme remplie, ou du moins comme fort près de l'être. Reste donc à voir se réaliser l'état de chose qui doit suivre l'accomplissement de cette autre condition: alors arrivera la consommation!

.....Et quelque latitude que l'on veuille donner à ce mot *alors* (tunc), il faut bien dire, en face de l'universelle diffusion qui a été faite de l'Evangile, que les derniers jours du monde ne peuvent plus être très-éloignés.

LETTRE PARISIENNE.

PARIS, le 2 Juillet, 1873.

Après le "Roi des rois," le personnage dont s'occupent le plus les Français, est, en ce moment, M. Arthur Ranc. M. Ranc est un ex-membre de la Commune qui, grâce à la protection de M. Thiers, ne comparut pas avec ses collègues sur les bancs du conseil de guerre. Après le 24 mai, lorsque M. Thiers fut renversé par la majorité de la Chambre et remplacé par le maréchal MacMahon, le nouveau gouvernement s'empessa d'ordonner des poursuites contre M. Ranc. Si cet ex-communard est, comme on le croit, condamné à la déportation, ses gardiens feront bien de le surveiller de près. Déjà, sous l'Empire, transporté, pour délit politique, dans la colonie pénitentiaire de Lambessa, en Algérie, il réussit à se sauver.

Dès le premier jour de son arrivée dans cette colonie pénitentiaire, M. Ranc, qui était parvenu à soustraire une somme de 1500 frs. à toutes les perquisitions qu'il avait eu à subir pendant le trajet, M. Ranc chercha à s'échapper, et malgré l'extrême surveillance des sentinelles, il réussit à nouer des relations avec deux amis du dehors.

Ces relations bien établies, tout fut préparé pour la fuite.

Au jour fixé, les deux amis, costumés en Arabes, vinrent se fixer avec trois chevaux, derrière un petit bouquet de palmiers, situé à 300 mètres du camp. A une heure du matin, M. Ranc, trompant la vigilance des factionnaires, réussit à franchir les limites et rejoignit ses complices. En un clin d'œil, il revêtit un costume de scheik arabe, se coiffa d'un turban, sauta à cheval, et quoique mauvais cavalier, partit au grandissime galop. A deux ou trois

kilomètres un guide les attendait, monté sur un chameau. Il prit la tête de la petite caravane, et l'on s'engagea par des solitudes inconnues.

Au bout de trois jours, M. Ranc crut remarquer chez son guide des velléités de trahison. Il tira de sa poche un pistolet, et menaça l'homme de lui brûler la cervelle s'il faisait mine de broncher. Celui-ci n'entendait pas un mot de notre langue, mais il comprit sans doute la pantomime et il se tint tranquille. On arriva ainsi à la frontière française. Ranc-Scheik, qui n'avait ni bu ni mangé depuis trente-six heures, commençait à regretter Lambessa. Il n'était cependant pas à bout de fatigues, car lui et ses amis mirent deux mois à atteindre la mer. Ils arrivèrent épuisés, et M. Ranc fut malade pendant trois mois.

Voici maintenant comment il était parvenu à soustraire à toutes les perquisitions la somme de 1500 frs. dont il était porteur. Cette somme était cachée par moitié dans chacun de ses gants. A chaque arrêt on faisait déshabiller les condamnés et on les examinait minutieusement. Ranc se déshabillait comme les autres et jetait négligemment ses gants à côté de lui. Jamais il ne vint à l'idée de personne que ses gants renfermaient des billets de banque.

— Comme c'est travailler ! s'exclama-t-il après chaque perquisition le compagnon de route de Ranc, émerveillé. Pendant que les communards et les radicaux conspirent de nouveau dans l'ombre, les catholiques se rendent dans tous les sanctuaires pour y invoquer le Dieu de miséricorde. Parmi les pèlerinages qui ont réuni dans ces derniers temps le plus grand nombre de fidèles, figure celui de Paray-le-Monial, consacré au Sacré-Cœur de Jésus. En tête des pèlerins, on remarquait les généraux de Charette et de Sonis ; un de leurs anciens soldats qui se trouvait auprès de moi, m'a raconté sur le compte de ces deux héros les deux anecdotes suivantes :

Chanzy commande l'armée de la Loire. Or, dans cette armée il y a une poignée de héros ; quelques-uns de ces hommes devant lesquels je m'incline avec respect : ce sont les Zouaves de Charette. Ce je vais vous raconter, ce n'est ni de la poésie, ni de l'invention, c'est de l'histoire ! Et certes, il a fallu que cette histoire là fût bien lumineuse, pour que M. Gambetta fût obligé de reconnaître que les Zouaves pontificaux avaient sauvé l'armée.

Ils étaient quinze cents, les Bavares quinze mille. Juste un contre dix. Mais on leur avait dit de prendre les canons prussiens. Sous une pluie de fer, Charette, Troussure et Sonis passaient au petit trot sur le front de bannière, calmes ainsi qu'à la parade. — Allons, messieurs, disait Charette, les yeux du côté du guidon, sentez-vous les coudes ! sentez-vous les coudes ! — Doucement, ordonnait Troussure, et mourez galamment !

Les Zouaves avançaient. Un des leurs, Louis de Villeray, tombe, frappé le premier, les deux jambes fracassées. — Prière de remarquer, dit-il, que j'ai eu la virginité de journée, et il meurt.

La trombe de mort devenait effroyable. Mais les Zouaves avançaient. Un arrêt : Couchez-vous à terre ! ordonne Charette. La poignée de héros obéit. Bien entendu, les officiers restent debout, Charette tombe avec deux balles dans le corps et le général de Sonis est blessé. Un seul zouave était resté debout, lui aussi, comme les chefs : c'est M. le marquis de Coislin, un vieillard de 70 ans. Ancien colonel de hussards et engagé volontaire, simple soldat, il porte au cou le cordon de la Légion d'honneur. Le commandant le voit et lui dit : Sacrebleu ! M. le marquis, couchez-vous donc à terre ! — Bah ! mon commandant, répondit M. de Coislin, la mort est femme, et ne racroche que les jeunes gens. . . A mon âge on ne se couche que pour ne plus se relever !

Enfin ils se relèvent tous et attaquent à la baïonnette. Vingt-deux fois les canons prussiens tonnent. Une demi-heure après ils étaient tous pris. . . puis qu'on l'avait commandé. Seulement Troussure était touché comme Charette, comme Villeray, comme Sonis, comme tous enfin, car de 1500 ils restaient 160 !!

Après la bataille de Patay, le général de Sonis avait été transporté, blessé grièvement, chez le curé du village dont le presbytère était transformé en ambulance. A côté de lui reposait Charette qui venait également d'être blessé. Pendant la nuit, Charette qui la fièvre empêchait de dormir, n'avait pas cru mal faire en fumant force cigares pour tromper ses douleurs.

A quelque temps de là, les deux généraux se rencontrèrent. Le général Sonis avait subi l'amputation de la jambe, mais sa santé était revenue. Charette était tout-à-fait guéri. La conversation s'engage, et ils se prennent à évoquer le souvenir de la terrible nuit passée chez le curé de Lorgny. C'est alors que le général de Sonis avoua à son compagnon d'armes que le tourment le plus vif qu'il eût éprouvé durant ces heures d'angoisses, n'avait d'autre cause que la fumée des cigares que son compagnon fumait à ses côtés. Cette odeur lui était tellement insupportable qu'elle avait doublé son supplice. — Que ne l'avez-vous dit ? s'écria Charette, je me serais abstenu de fumer. — Je m'en serais bien gardé, dit le général, vous aviez l'air d'y prendre tant de plaisir que je n'ai pas osé ouvrir la bouche. Mais, par exemple, ajouta-t-il en souriant, je serai de moins bonne composition la prochaine fois.

Si l'on vous disait qu'un cerveau inventif a trouvé le moyen de réaliser à bref délai le printemps perpétuel, de ramener la France et l'Angleterre au bienheureux climat de la terre de Chanaan, vous croiriez sans doute avoir à faire à un fou, et vous n'auriez pas tout-à-fait tort. Je me hâte de vous dire qu'il ne s'agit que d'une ingénieuse théorie ; mais comme l'idée première vient de Babinet, un de nos savants les plus estimés, elle n'est pas aussi paradoxale qu'elle en a l'air et elle mérite bien un instant d'attention ou de curiosité.

Les moins familiarisés avec les phénomènes scientifiques ont certainement entendu parler du *Gulf's Stream*. Le golfe du Mexique et la mer des Antilles forment une mer intérieure, resserrée sous l'ardent soleil de l'équateur. Des courants profonds y amènent d'énormes volumes d'eau froide arrivant des pôles. Ces masses d'eau se réu-

nissent là, dans une sorte de vaste chaudière où elles cuisent littéralement sous l'action du soleil. Quand les eaux se sont échauffées et qu'elles ont acquis une température très élevée, elles s'échappent par des ouvertures creusées au sud-est et au nord-est et forment deux fleuves immenses dont l'un est le courant équatorial, l'autre le courant du golfe ou *Gulf's Stream*. Avant le soulèvement des îles du Cap-Vert et de l'Atlas, ces deux courants convergaient vers le même but et venaient baigner les côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique. La France et l'Angleterre étaient alors un paradis terrestre. La température était uniforme, il ne faisait ni trop chaud ni trop froid ; les éilluves bienfaisantes du *Gulf's Stream* la maintenaient perpétuellement au même degré.

Pour rétablir ce courant tel qu'il était avant les révolutions géologiques qui l'ont détourné de sa route, M. Babinet proposait donc tout simplement de construire une digue sous-marine au-dessous de la dernière des îles du Cap-Vert. Cette digue empêcherait le retour du courant équatorial vers l'ouest, et ses eaux viendraient, en conservant leur température, jusque dans la Baltique, où elles maintiendraient une température telle que la navigation y serait toujours facile.

Cette digue aurait six kilomètres de long, pas davantage ! La digue de Cherbourg en a bien quatre. On jetterait le pic de Tenériffe au fond de la mer, et tout serait dit ; au besoin, on y ajouterait les îles du Cap-Vert elles-mêmes. Alors ce merveilleux courant d'eau chaude, ce *Gulf's Stream*, dont l'Irlande, les îles normandes et nos côtes de Bretagne ressentent la bienfaisante influence, retrouverait sa puissance primitive, et nous jouirions d'une température fort douce, car la masse de calorique entraînée par le courant est telle que, en supposant la température de la France et de l'Angleterre à zéro, le manteau de chaleur, apporté par le courant et jeté par lui sur nos contrées nous donnerait une température de 17 degrés au-dessus de celle que nous aurions sans son influence.

Voilà pour la température, pour le printemps, mais il nous faut aussi la pluie à volonté. Ce n'est pas plus difficile que de jeter des montagnes dans la mer pour faire une digue de 6 à 700 mètres de long au-dessus des îles du Cap-Vert. La science tient dans ses mains la lampe merveilleuse des *Mille et une Nuits*.

D'immenses glaciers se détachent du pôle Nord chaque année, et viennent généralement échouer sur le banc de Terre-Neuve, après avoir fondu la plus grande partie de leur masse énorme, sous la double influence de la mer et du soleil. Or, la glace fondante donnant presque autant de vapeur que l'eau en ébullition, cette vapeur se résout en pluie, en neige, en grêle qui s'abat sur notre continent. Ce procédé, vous le voyez d'ici, est d'une simplicité enfantine. Grâce aux stations télégraphiques disséminées sur tous les points du globe, nous sommes renseignés sur tous les phénomènes atmosphériques. Dès qu'un de ces continents de glace dont je viens de parler se détache et se met en mouvement, nous pouvons en être informés. Aussitôt quatre ou cinq navires vont au devant de lui, le harponnent et le font dévier sur les points où l'on veut le faire atterrir. Si l'on a besoin de pluie, on maintient le glacier en place ; si au contraire, on veut de la sécheresse, on va remiser le glacier à Terre-Neuve ou ailleurs.

Les Pilules du Dr. Colby donnent du ton et de la vigueur aux organes digestifs.

FAITS DIVERS.

DUEL DANS LA PRAIRIE.—Un duel horrible a eu lieu le soir du 4 juillet, à Medicine Lodge, Territoire Indien, entre deux hommes nommés Hugh Anderson et Arthur McCluskey. Anderson était un des malfaiteurs les plus redoutés du Texas. Son dernier exploit avait été l'assassinat de six personnes, dans un bal. Parmi les victimes était un frère de McCluskey, et c'est pour le venger que celui-ci avait provoqué Anderson en duel. Les armes étaient le revolver et le couteau Bowie. Le témoin de McCluskey était un guide texien, nommé Richards, et celui d'Anderson était Harding, trappeur kentuckyen d'une taille colossale. Une cinquantaine de chasseurs et trappeurs prévenus de l'événement, étaient accourus pour assister à la rencontre et engageaient des paris sur son issue probable. Anderson, connu pour son adresse au pistolet, était le favori ; on offrait généralement de parier qu'il aurait abattu McCluskey au troisième coup de feu. Les deux adversaires ayant été placés à vingt pas l'un de l'autre et se tournant le dos, Harding donna le signal du combat en tirant un coup de pistolet en l'air. Nous reproduisons maintenant le récit d'un témoin oculaire :

« McCluskey tira le premier en se retournant ; et la fumée n'était pas encore dissipée qu'Anderson riposta. Puis suivit une petite pause, chacun des antagonistes examinant l'autre pour tâcher de découvrir l'effet probable de cette première décharge. D'un trou profond dans la joue d'Anderson, on vit bientôt couler le sang, tandis que McCluskey restait dans sa première position, en apparence non touché. Seuls, ceux qui étaient le plus près de lui purent voir qu'une pâleur extraordinaire avait envahi son visage. La seconde fois, McCluskey tira encore le premier, et sa balle brisa le bras gauche d'Anderson, qui tomba sur un genou en poussant un cri ; mais il reprit vite possession de lui-même et riposta avec un horrible effet. La balle, entrée par la bouche de McCluskey, avait enlevé plusieurs dents et une portion de la langue, et s'était logée à la base du cerveau. McCluskey, faisant un effort désespéré pour se raidir contre la douleur, marcha avec un courage héroïque sur Anderson, secouant le sang qui s'échappait à flots de sa blessure et crachant à chaque pas des dents et des lambeaux de chair. Anderson tira pour la troisième fois, fracassant l'épaule gauche de McCluskey, puis lui envoya une quatrième balle qui pénétra dans le creux de l'estomac, renversa McCluskey la face contre terre. Dans un mouvement d'agonie il déchira sa chemise et l'on vit alors seulement qu'il avait reçu dans le flanc gauche le premier coup de feu de son adversaire. Toutefois, par un effort surhumain, McCluskey, bien que criblé de blessures mortelles, ajusta Anderson et tira encore. La balle pénétra dans l'abdomen, et de ce moment il fut clair qu'Anderson, comme McCluskey, était fatalement atteint. Les spectateurs firent alors un mouvement comme pour intervenir ; mais le géant kentuckyen cria d'une voix de tonnerre : Laissons ces

gentlemen vider leur différend comme ils l'entendent. McCluskey se traîna avec lui jusqu'à son antagoniste, et de son bras affaibli lui porta plusieurs coups de couteau, à chacun desquels Anderson riposta. »

Abrégeons ces horribles détails. Après s'être mutuellement couverts de blessures hideuses, les deux féroces combattants tombèrent enfin morts côte à côte, et séance tenante les spectateurs creusèrent une fosse profonde dans laquelle ils mirent les deux corps. Le kentuckyen, attendu à cette vue, laissa, en guise d'oraison funèbre, échapper ces mots bien sentis : Dieu me damne ! C'étaient deux bons b. . . !

Mardi soir à onze heures, le nommé Michael Curran, chauffeur de *Hibernian*, revenait en chancelant à bord de son bâtiment, après avoir fait de trop copieuses libations dans les auberges du port. En s'engageant sur le « gangway » il fit un faux pas et tomba à l'eau ; il surnagea quelques instants mais fut bientôt englouti pour ne plus réparaître. C'est en vain que le quartier-maître et quelques matelots, attirés par le bruit de sa chute, lui jetèrent des bouées de sauvetage et des câbles ; tous leurs efforts furent vains.

Son cadavre a été trouvé hier matin et M. le coroner Jones, appelé à tenir une enquête, rassembla un jury qui rendit un verdict de « noyé accidentellement. »

Michael Curran était âgé de vingt-trois ans ; il était natif de Derry, Irlande.

On se fera une idée du trafic que fait le Grand-Tronc par Portland, quand on saura que pendant les six derniers mois, il a été expédié aux Provinces maritimes 229,000 barils de farine, 82,000 minots de grain, et 7,525,800 livres de diverses espèces de marchandises.

ARRESTATION ET PENDAISON DE NEGRES ASSASSINS.—Nlle-Ibérie 17 juin.—Les quatre nègres qui ont assassiné Lanet et Snaer, vendredi dernier, ont été arrêtés ce matin dans les environs. L'un, qui est devenu le témoin de l'Etat, a raconté comment ce crime atroce a été exécuté. Le plan avait été combiné une semaine auparavant. Après une enquête rigoureuse faite par M. Seymour Snaer, avocat, qui est arrivé ici ce matin, il ne pouvait y avoir de doute sur la culpabilité des quatre nègres. Les habitants se sont rassemblés en foule et ont demandé à grands cris la punition sommaire des assassins. Deux ou trois cents revolvers se sont tournés contre eux, et ils n'ont été sauvés que par l'intercession de M. Snaer, qui est alors parti pour la Nouvelle-Ibérie.

Le peuple alors les a amenés enchaînés à la Nouvelle-Ibérie et à leur arrivée, les citoyens indignés, au nombre de plus de mille, blancs et de couleur, les ont emmenés dans le bois et en ont pendu trois à une branche d'arbre. Ils ont confessé avoir pris part au crime, mais en affirmant que celui qui était devenu témoin de l'Etat avait tué Lanet en lui coupant la gorge.

HOMMES INSUBMERSIBLES.—Un spectacle nouveau a été offert avant-hier après-midi aux personnes qui se trouvaient au pied de la soixante-sixième rue. Treize hommes, dont aucun, assure-t-on, ne sait nager, sont entrés de ce point dans la rivière de l'Est et l'ont traversée d'un bout à l'autre, non sans arrêter un instant au milieu du voyage pour faire honneur aux provisions qu'ils avaient emportées dans un énorme panier. Chacun des treize était pourvu d'un appareil de sauvetage, sous forme d'un gilet doublé de liège.

ENFOURCHÉ.—Michael Doran, alias Kern, employé sur la ferme de M. Noah Noé, à Lincoln, comté d'Union (New-Jersey) avait été arrêté le samedi soir par la police, pour avoir fait du tapage dans un cabaret, et enfermé en prison, dont il n'a été relaxé que le lundi matin. Sitôt libre il retourna à la ferme et se mit au travail, mais il eut à subir mille plaisanteries de la part des autres employés, ses camarades, au sujet des deux nuits qu'il avait passées en prison. Kern étant visiblement agacé par ces railleries, les camarades redoublèrent et son dépit devint de l'exa-pération. Il s'élança soudain sur le plus acharné des mauvais plaisants, un certain Isaac Logan, et lui porta trois coups de fourche, dont l'un pénétra profondément dans l'abdomen. Le blessé tomba à la renverse. Alors, à ce qu'assurent les témoins de la scène, Kern lui bondit dessus, trépigna un instant sur son corps comme un fou furieux, puis s'enfuit rapidement à travers champs. La condition de Logan est tout à fait désespérée. Le domicile de ce malheureux était à Middletown, où il a cinq enfants. Le meurtrier a été arrêté à Michoud de Ruyway et Elizabeth et confronté avec sa victime. Il a avoué son crime, en déclarant avoir obéi à une impulsion irrésistible. Kern boit comme un compositeur d'imprimerie, et l'on suppose qu'il souffrait d'une attaque de *delirium tremens* quand il a transpercé Logan avec sa fourche.

SUICIDE.—On a retiré de la rivière samedi soir le corps d'une jeune personne de 20 ans, Miss Abby Bollins, demeurant à Manchester (New-Hampshire), qui avait disparu de son domicile depuis mercredi. Elle avait été réduite au désespoir par le mariage d'un jeune homme dont elle avait autrefois été la fiancée, et il n'est pas douteux qu'elle s'est donné volontairement la mort.

INCENDIAIRES.—Dimanche matin, un feu allumé par un malfaiteur demeuré inconnu a détruit de fond en comble l'abattoir de Jeremiah Pratt, à North Brighton (Massachusetts). La perte est d'environ \$4,000.

On détache de l'Assemblée nationale un portrait très réussi du Monsieur qui ne veut pas voir le shah :

Le Monsieur qui ne veut pas voir le shah est le même que celui qui ne voulait pas voir l'Empereur de Russie ; c'est le frère de celui qui hait les foules, et je le crois quelque peu cousin du Monsieur qui ne voulait pas assister au bal des Tuileries. Il crie cela sur tous les toits—et non-seulement sur les toits où personne ne l'entendrait—mais encore dans tous les salons qu'il fréquente, dans les cafés et sur les boulevards. Ce Monsieur se donne un mal horrible pour vous prouver que jamais, au grand jamais, il ne consentira à voir le shah, ce qui au demeurant vous est bien égal. Qu'est-ce que cela me fait après tout, dit-il, je suis bien trop philosophe. Des uniformes, des draperies, des voitures, tout le monde en a vu. Et puis les foules me font horreur. Non, voyez-vous, insiste-t-il, je me ferai conner un doigt plutôt que d'y mettre les pieds : il faudrait m'y traîner.

Celui-là, vous le rencontrerez à toutes les cérémonies : si le roi de Perse passe quelque part, soyez sûr qu'il y est, il ne manquera pas une fête, pas une promenade, vous le verrez errer aux alentours du palais Bourbon, cherchant à y pénétrer par tous les moyens possibles. Pour obtenir des billets, il se livrera

à des intrigues sans fin. C'est le monsieur qui ne veut pas voir le shah.

Il ne manque certes pas d'originaux de cette espèce.

CONDAMNATIONS.— Deux condamnations ont été prononcées le 17 de juillet par la cour Oyer and Terminer siégeant à White Plains, Westchester county. Mathew Fitzpatrick, de Yonkers, passait en jugement comme meurtrier de sa femme et plaidait non coupable. Mais les témoignages ayant clairement établi sa culpabilité, le prévenu, qui était parfaitement au courant des us et coutumes de la justice américaine, a annoncé qu'il avait changé d'idée et qu'il plaiderait coupable d'homicide au second degré. Cet aveu un peu tardif lui a valu de n'être condamné qu'à cinq ans d'emprisonnement.

Le second cas était celui de Lawrence Erhardt, de Melrose, accusé d'avoir tué un ancien pompier nommé John Morrison. Le jury avait rendu contre lui depuis plusieurs jours un verdict d'homicide au second degré, mais la prononciation de la sentence avait été ajournée. On lui a infligé six ans de servitude pénale à Sing Sing. Sans être suspects de partialité pour Erhardt, qui est Allemand, l'équité nous oblige à dire que la condamnation prononcée contre lui est d'une excessive sévérité. Les faits, tels qu'ils ont été établis par les témoignages, sont ceux-ci :

Erhardt habitait une petite maison contiguë à celle des pompiers. Quelques-uns de ceux-ci—on trouve partout de mauvais sujets—s'introduisaient fréquemment pendant la nuit dans la cour de l'Allemand pour lui voler ses poules et commettre d'autres déprédations. Un soir, entre onze heures et minuit, Erhardt, éveillé par les aboiements furieux de son chien, s'habilla à la hâte, va dans sa cour et y trouve deux jeunes gens à qui il enjoint de sortir, mais qui ne lui répondent que par des injures et des menaces. Il va prendre un couteau dans sa chambre, revient dans la cour, y trouve les mêmes individus, leur enjoignant de nouveau de s'en aller et est attaqué par eux. En se défendant, il en perce un de son couteau. C'était Morrison, un jeune homme autrefois pompier, mais qui, volontairement ou non, avait dû quitter son emploi, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à frayer avec les moins estimables de ses anciens camarades. Ainsi, c'est en se défendant, et dans le plein exercice de son droit de propriétaire, qu'Erhardt a tué un individu qui s'était introduit nuitamment chez lui, dans de mauvais desseins évidemment, et qui refusait d'en sortir. Il semble que ces circonstances auraient justifié un acquittement, mais le jury semble avoir cédé à la pression des pompiers de Melrose, qui sont une puissance redoutée, et qui avaient menacé de faire justice sommaire d'Erhardt s'il était acquitté.

DÉVOUEMENT MATERNEL.—Un jour de la semaine passée quatre ou cinq petits enfants se baignaient dans la rivière Eyrestown, près de Pemberton (New-Jersey), sous les yeux de leurs mères respectives qui les surveillaient du rivage. L'un des baigneurs, nommé Rambo, âgé de huit ans, s'aventura trop loin et perdit pied. Aussitôt sa mère, Mme Joseph Rambo, s'élança à son secours, mais elle disparut sous l'eau comme le petit imprudent et au même endroit que lui. Une sœur de cette dame n'hésita pas à courir à son tour à l'aide de la mère et de l'enfant, mais elle s'épuisa en efforts infructueux et elle aurait péri sans le courage et le sang-froid de son propre enfant qui, voyant que sa mère ne pouvait plus regagner la rive, entra dans l'eau jusqu'au cou, lui tendant une perche qu'elle saisit et à l'aide de laquelle le petit garçon put la sauver. Le soir, l'eau rejeta sur le rivage les corps de Mme Rambo et de son enfant.

LES DÉRAILLEURS.—Un crime d'une audace déconcertante a été commis sur la ligne du chemin de fer de Chicago, Rock Island and Pacific, à quatre milles à l'ouest d'Adair (Iowa). Au moment où le train partit de Council Bluffs à 5 heures du soir approchant du point indiqué ci-dessus, endroit où la voie décrit une courbe dangereuse, le mécanicien, John Rafferty, s'aperçut que d'énormes poutres avaient été placées en travers des rails. Il se mit aussitôt en mesure de renverser la vapeur et de serrer les freins, mais alors surgirent plusieurs hommes masqués, embusqués à proximité, et le mécanicien tomba mort sous une volée de coups de feu. Quelques secondes après, le train butait contre l'obstacle, la locomotive et un wagon de bagages déraillaient, et les autres wagons restaient immobiles sur la voie. Cinq ou six hommes masqués coururent immédiatement à la portière du wagon-express dans lequel se trouvaient le conducteur William Smith, le surintendant Royce, le messager John Burgess et trois autres personnes. « Décampez d'ici, vous, damnés fils de chiens, décampez ! » crièrent les bandits en accompagnant cet ordre de plusieurs coups de revolver. En un clin d'œil le wagon fut vide, et les personnes qui l'occupaient furent menées à l'arrière, tenues en joue par une demi-douzaine de pistolets. Pendant ce temps deux autres hommes masqués allaient et venaient le long du train, à droite et à gauche, brandissant des revolvers et criant aux voyageurs : « Que personne ne mette la tête à la portière, sous peine de mort ! » Enfin le reste de la bande dévalisait le coffre de l'express, renfermant \$2,000, et éventrait les sacs de dépêches. L'opération terminée, tous les hommes masqués montaient à cheval et s'élançaient au galop à travers la prairie. La scène avait eu lieu duré dix minutes. John Rafferty seul a été tué ; quelques-uns des employés qui étaient dans le wagon-express ont été égratignés par les balles des revolvers, et plusieurs voyageurs ont reçu des contusions au moment du choc. Parmi les passagers étaient trente étudiants chinois en route pour Springfield (Massachusetts). Ils ont eu là un précieux échantillon des mœurs du pays dans lequel ils viennent s'initier aux mystères de la civilisation.

ÉTRANGE INCIDENT.—Un des derniers soirs, alors que la chaleur était encore à son maximum d'ardeur et de vivacité, une servante d'une famille de Québec, recevait d'elle l'ordre de lui procurer un pot d'eau de glace. La fille prend le pas de *slow march*, et s'exécute. Elle va au réfectoire, puise l'eau, mais avant de remonter vers ses maîtres, elle boit à longs traits, déguste et boit encore. Tout à coup un signal convenu, et qui ne lui est pas inconnu, vient sonner à son oreille ; elle écoute, puis dépose sans plus de cérémonie son pot d'eau dans l'escalier et file, c'est le mot, vers son chéri, car c'était bien lui.

Le *pater familias* s'impatiant, se dirige avec accélération vers le réfectoire pour se rendre compte de la cause de ce retard inusité. Mais la colère lui donne malheureusement presque des ailes ; dans sa précipitation, il heurte le pot d'eau, le brise, glisse, perd l'équilibre, tombe au milieu de ce gâchis, se coupe en plusieurs endroits les mains et les pieds sur les morceaux de verre cassés, et va donner de la tête contre une lampe remplie de kérosine et la renverse avec lui. Madame accourt au bruit de la chute et dans son empressement à secourir son infortuné mari, elle embrase l'huile de kérosine avec une bougie

allumée qu'elle tient à la main. Pour comble de malheur monsieur prend en feu. En un instant il est enroulé dans un paillasson, et enlevé à cette critique position par les autres membres de la famille.

Tableau, ça ce conçoit, presque impossible. Ce drame a eu pour dénouement l'expulsion de la servante hors du foyer domestique et la disgrâce du galant qui avec cela, ne fut quitte de l'affaire qu'après avoir été bien et dûment lapidé.

SAUVÉ PAR UN CHIEN.—Près d'Asnières, un enfant d'une douzaine d'années, Charles Ph., demeurant rue de Vaugirard, a failli se noyer. Ne sachant pas nager, il s'était trop aventuré en allant vers le milieu du fleuve, et il avait perdu pied ; puis il disparut, fut entraîné par le courant, et ne revint à la surface qu'un peu plus loin.

Les cris : Au secours ! retentirent aussitôt, mais aucune des personnes présentes ne se sentit la force de risquer sa vie pour sauver celle d'un enfant ; il fut sauvé néanmoins, et voici comment :

Passait M. L., négociant, demeurant rue Lafayette, accompagné d'un gros chien terre-neuve ; l'animal, sans attendre l'ordre de son maître, d'un bond se précipita dans la rivière, atteignit bientôt l'endroit où devait se trouver le petit imprudent et, lorsque celui-ci reparut pour la seconde fois, le noble animal le saisit sans lui faire aucun mal, et le ramena ainsi la tête hors de l'eau, jusque sur la berge.

Charles ne tarda pas à reprendre ses sens, et remercia son sauveur en l'embrassant ; le terre-neuve se laissa faire et répondit à ses caresses par des aboiements de satisfaction.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bons-ours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal. 4-25h

VARIÉTÉS.

—Petit dialogue tout féminin.

Une dame rencontre une de ses amies qu'elle n'a pas vue depuis quelque temps et, remarquant son costume de deuil, elle se compose une figure de circonstance et l'aborde ainsi :

—Qui donc avez-vous perdu, ma chère amie !

—Moi ? répond celle-ci ; mais je n'ai rien perdu, seulement je suis veuve.

Il n'y a que les femmes pour savoir vous dire de ces choses-là.

Une jolie histoire sur le shah de Perse.

Étant à la cour de Russie, le shah avait appris quelques mots de français pour se dispenser parfois du secours de son interprète.

A l'un des bals que le czar donna en son honneur, le shah alla prendre son hôte impérial sous le bras, l'emmena vers un coin de la salle et s'arrêta avec lui devant une dame, très-décolletée, mais déjà sur le retour.

Il la montra au czar et tout haut :

—Vieille . . . laide . . . Pourquoi au bal ?

Je laisse à penser la figure que fit la femme et l'embarras du czar . . .

Cette histoire est absolument authentique, et nous la tenons d'un diplomate des plus accrédités.

Mademoiselle Lili pleure à chaudes larmes. Qu'a donc mademoiselle Lili ? Elle confesse avoir reçu d'une de ses compagnes une claque !

—Il fallait la lui rendre, —dit la maman.

—Ah ! je la lui avais rendue avant ! riposte fièrement la petite fille.

Un habile médecin, dont on peu trouver le nom dans la liste des académiciens, avait eu pendant quelque temps à son service un domestique très-intelligent qui l'avait quitté tout à coup sans motif apparent.

Traversant l'autre jour la place de la Bastille, notre docteur s'arrêta pour écouter un empyrique des plus diserts, autour duquel la foule se pressait. Quel est son étonnement de reconnaître dans cet orateur son ancien domestique !

Retré chez lui, le docteur rêvait à cette aventure singulière, quand le docteur en plein vent se présente.

—Comment, Joseph, te voilà médecin ?

—Tout comme un autre, monsieur, et médecin en vogue, encore !

Et Joseph de conter comme quoi fantaisie lui a pris d'imiter son maître ; comme quoi, à l'aide de quelques formules qu'il avait retenues, il en imposait aux gens ; comme quoi enfin, il avait amassé, tout en s'amusant et en moins de dix ans, une fortune égale à celle que monsieur avait très-péniblement gagnée en trente.

—Cela se peut se concevoir ! s'écriait le médecin, car tu n'es qu'un misérable charlatan !

—D'accord, docteur, et c'est par cela même que je réussis. Je vais vous le faire comprendre, si vous voulez me prêter un moment d'attention.

Ce disant, il entraîne son ancien maître à la fenêtre qui donnait sur la promenade publique.

—Sur deux cents personnes environ qui se trouvent là, combien croyez-vous, docteur, qu'il y ait de gens d'esprit ?

—Mais . . . je ne sais . . . cinq ou six, peut-être.

—Eh bien ! docteur, je vous en donne dix, répond le charlatan, ce seront vos pratiques. Comptez, maintenant, le reste est à moi.

Épithaphe relevée sur un tombeau du plus beau marbre blanc, au cimetière Montmartre :

Le premier attendra l'autre.

Au-dessous, deux mains enlacées. Le plaisant, c'est que ce tombeau s'est ouvert dernièrement pour recevoir le cinquième mari d'une veuve encore vivante. Les deux mains continuent à rester enlacées.

Un emprunt à la chronique d'Aurélien Scholl dans l'Événement :

Un brave homme, mécanicien de son état, me disait dernièrement : En France, voyez-vous, chacun a son idée.

C'est trop, c'est beaucoup trop. Il faudrait en venir à une idée générale.

L'appréciation du mécanicien me remet en mémoire une histoire qu'Étienne Arago raconte d'un air aussi affligé que stupéfait.

C'est lui qui parle :

—J'ai rencontré, un soir, un ouvrier qui se mit à politiquer avec moi.

—Je suis pour la synthèse, disait-il.

—Qu'entendez-vous par la synthèse ?

—J'ai l'esprit synthétique . . . Il y a un grand blond qui nous a expliqué cela, l'autre soir . . . La synthèse, il n'y a que cela !

—Enfin, dites-moi ce que vous entendez par la synthèse ?

—Ça ne se discute pas . . . c'est absolu . . . la synthèse !

Quinze jours après, il se faisait tuer sur une barricade. Il était mort pour la synthèse, sans savoir ce que c'est.

MORT D'UN GRAND PATRIOTE.—Le prince Joseph Poniatowski, vient de mourir à Londres.

Peu d'hommes ont supporté avec un aussi grand courage et une aussi grande dignité le malheur et l'exil.

Il y a un an environ, il eut le chagrin de perdre une fille adorée, la comtesse Piatti, et son courage que les revers de fortune n'avaient pu entamer fut brisé par ce deuil.

Depuis le 4 septembre, le prince Poniatowski n'a vécu que du produit des leçons qu'il donnait ; dernièrement encore, âgé de cinquante-sept ans, fils d'un des hommes les plus célèbres de ce siècle, ancien sénateur français, il acceptait le modeste emploi de chef d'orchestre, dans une compagnie italienne prête à partir pour l'Amérique.

Cette lutte contre l'adversité, si noblement soutenue, sera le plus grand titre d'honneur pour la mémoire du prince ; ce ne sera pas le seul, cependant.

Le prince Poniatowski fut un musicien d'un réel talent ; il suffit de rappeler le nom de *Pierre de Medecis*, qui eut à l'Opéra un si grand succès, pour réveiller des souvenirs artistiques qui seraient ambitionnés par les compositeurs les plus justement célèbres.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le mal de gorge.

AFFAIRE RANC ET CASSAGNAC.

LE DUEL.

C'est dans une petite prairie luxembourgeoise située entre deux bois, entre deux kilomètres d'Ébberembourg, que MM. Paul de Cassagnac et A. Ranc, assistés de leurs témoins et de leurs médecins, se sont rencontrés, lundi, à trois heures de l'après-midi.

Sur la demande expresse de M. de Cassagnac, il avait été convenu qu'on se servirait d'épées à coquilles et de gants de salle ornés de crispins en cuir verni pour garantir la main et le poignet. Le duel avait un caractère trop sérieux pour être entravé dès l'abord par une piqure insignifiante à la main, cas qui, comme on le sait, se produit fréquemment dans la plupart des rencontres.

Les adversaires, chacun de son côté, avaient apporté leurs armes. On tira au sort celles qui serviraient au combat. M. Paul de Cassagnac possède un louis d'or qui reste constamment près d'un chapelet béni, et qui ne lui sert qu'en de semblables circonstances. Pour la sixième fois, le louis lancé en l'air, obtint le choix des épées. Les armes qui obtinrent la préférence des témoins de M. Ranc n'avaient que 85 centimètres de lames ; c'est-à-dire la longueur la plus courte.

Sous le rapport de la place, notre ami fut moins heureux, car, dans sa position sur le pré, — le mot ici est exact — il recevait sur le visage les rayons obliques du soleil.

Les conventions étaient graves. Le combat ne pouvait cesser que quand l'un des adversaires déclarerait qu'il en avait assez. Les témoins étaient seuls juges de la suspension momentanée ou définitive du duel, et les médecins ne pouvaient intervenir que pour apporter leurs soins aux blessés.

Les combattants, ayant mis habits bas, restèrent en bras de chemise, et furent placés à une distance de quinze mètres, avec facilité de marcher l'un vers l'autre.

M. de Cassagnac franchit rapidement les deux tiers environ de cette distance, puis, sur un signe fait avec l'arme, M. Ranc s'avança avec résolution.

Aussitôt que les adversaires tombèrent en garde, les fers furent engagés très-vivement. Ce duel était prévu depuis six ou sept ans, et l'on sentait que chacun des antagonistes connaissait à merveille le jeu de son ennemi. M. Ranc se tient admirablement sous les armes : il a du sang-froid, du jarret et du poignet ; il est fort agile. M. de Cassagnac a l'avantage de la taille et une extrême vivacité dans le jeu. La plus petite faute mettrait en danger les jours de celui qui se laisserait entraîner.

Dès la première passe, après un coup de feinte, M. de Cassagnac reçut au dessus du crispin de son gant une blessure qui fila sous l'avant-bras, le long du cubitus, presque jusqu'au coude.

Les témoins s'approchèrent, mais les combattants reprirent immédiatement leurs distances. Ils conservaient tous deux l'attitude la plus courtoise et pendant toute la durée du duel, ils ne cessèrent d'avoir le sourire aux lèvres.

À quatre reprises, sans arrêt, sans repos, les coups serrés et les passes rapides se succédèrent avec un animation sans égale. Les fers brillèrent, passaient de droite et de gauche enlevant parfois des lambeaux de linges. Parades et ripostes allaient d'un train d'enfer. Deux fois, les adversaires arrivèrent corps à corps, et c'est alors qu'en reprenant sa garde, M. de Cassagnac vidait le sang qui emplissait le bras de sa chemise.

Le duel a duré en tout quatorze minutes et en ce long temps on n'a pas rompu d'une semelle. Les témoins avaient demandé une suspension que M. de Cassagnac refusa, car il voulait profiter de la chaleur de la lutte et il craignait qu'un repos, si court qu'il fût, lui paralysât l'avant-bras.

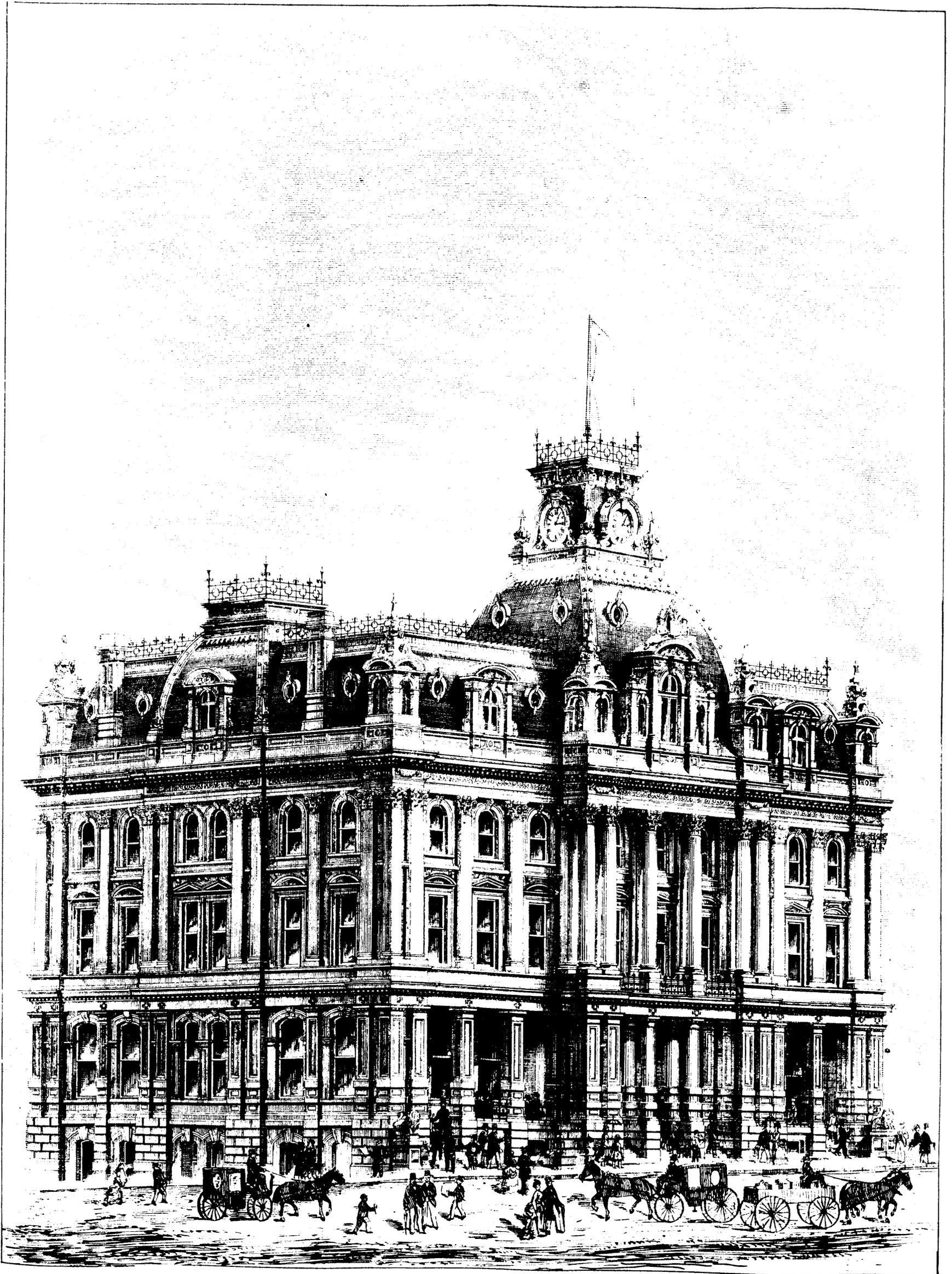
À la cinquième reprise, dans un dégagé rapide de M. de Cassagnac, M. Ranc fit un bond sur le côté et para le coup du haut du bras. On vit alors jaillir un jet de sang et le bras retomba inerte le long du corps. La lame avait pénétré profondément.

Le combat devenait impossible, ainsi qu'il fut constaté par les témoins. Sans mot dire, les deux adversaires se saluèrent et se retirèrent avec leurs amis.

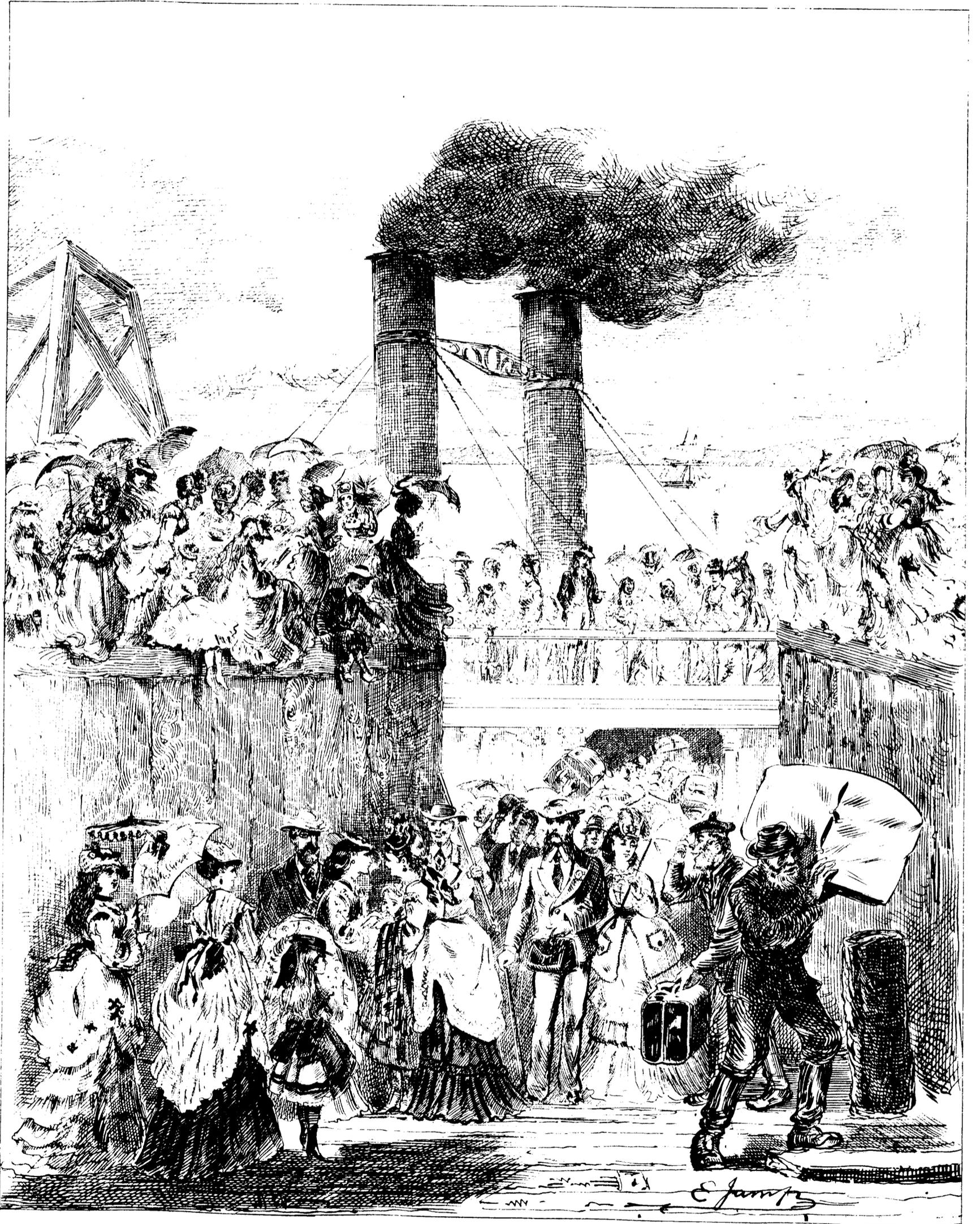
MARC GERARD.

NOS GRAVURES.

Notre prochain numéro contiendra des détails sur le Bureau de Poste et une notice biographique de notre estimable maire, M. Bernard.



LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE DE MONTREAL.

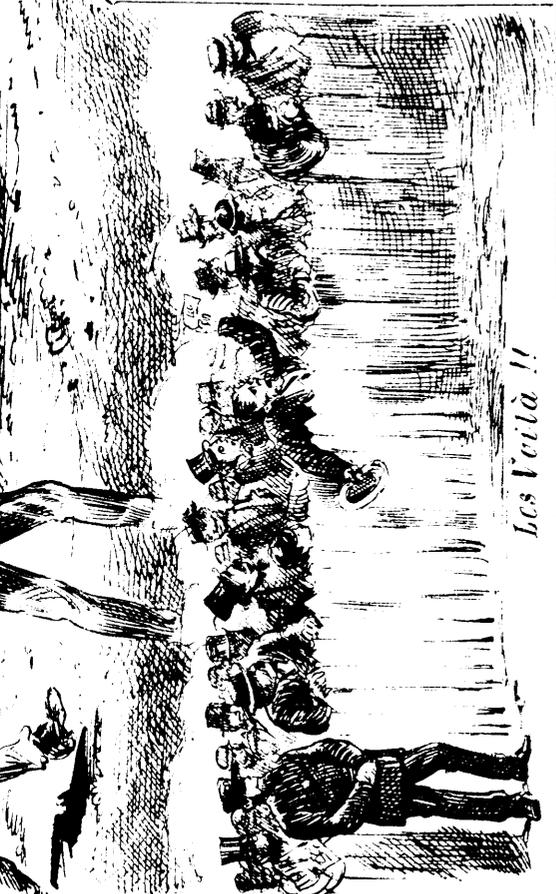


ARRIVEE DU BATEAU DE QUEBEC A LA MALBAIE.

Un départ primature.



Un mauvais saut.



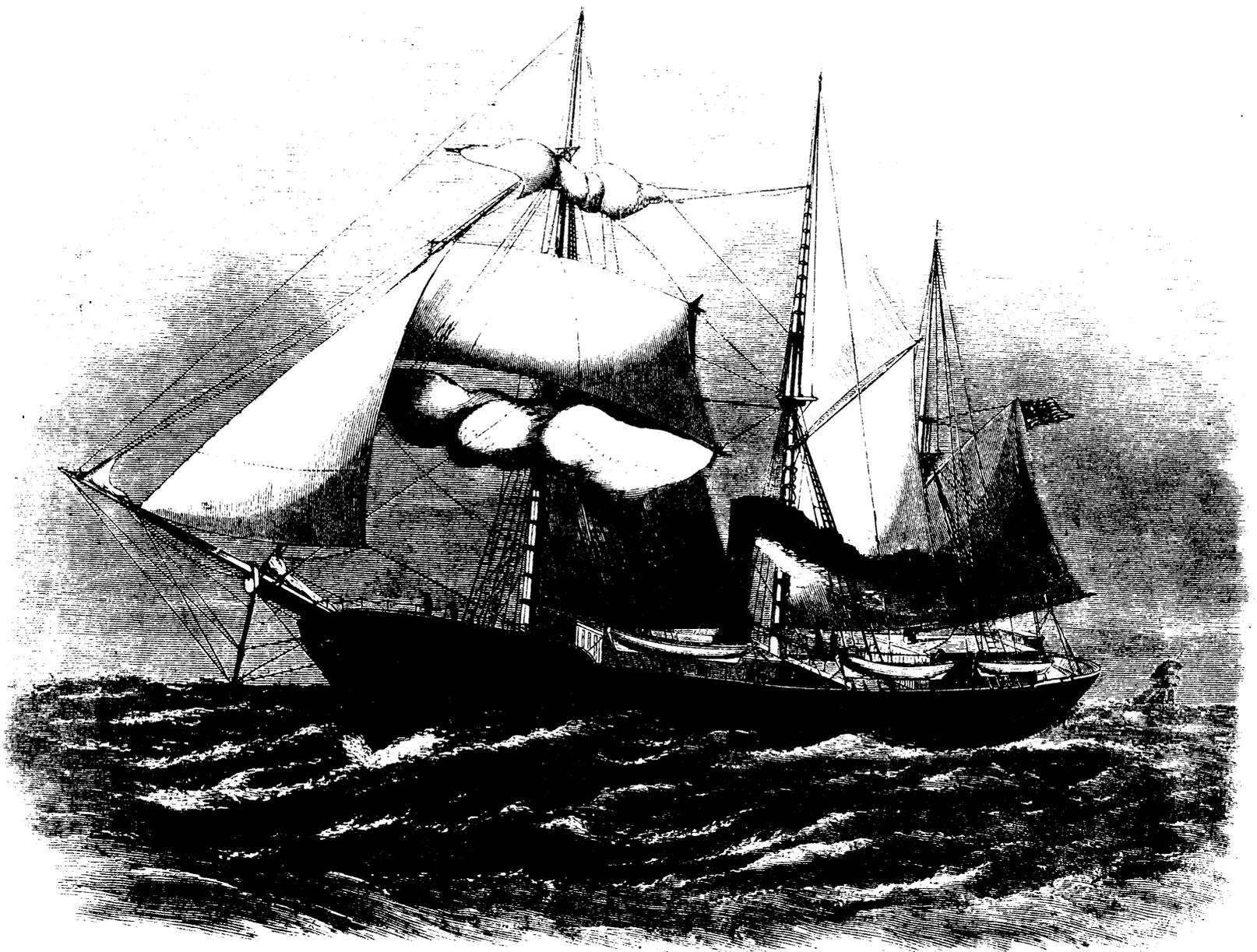
Les voilà !!



Un coursier qui revient seul au but.



A. BERNARD, ECR., MAIRE DE MONTREAL.



L'EXPEDITION DU POLARIS. — LE STEAMER *TIGRESS*

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

A partir de Lundi, 4 Août, notre agent-collecteur, M. E. Dorion, collectera en ville, commençant par les quartiers St. Joseph, St. Antoine et St. Laurent. A cause de la grande chaleur, nous prions nos amis de ne pas le faire passer deux fois pour le même compte.

Aux abonnés de Québec.—M. Etienne Légaré, notre agent-collecteur pour Québec, visitera aussi tous nos abonnés. Que ceux-ci se tiennent prêts à le recevoir.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 31 JUILLET, 1873.

TAXE DES COMMUNAUTÉS.

On agit en ce moment la question de soustraire à la taxe de l'eau les communautés enseignantes et charitables. C'est Mgr. l'Evêque de Montréal lui-même qui a pris l'initiative en portant l'affaire devant le Conseil de la Ville de la Cité. Après avoir formulé sa demande, l'Evêque ajoute, entr'autres choses :

"Il lui semble en effet que ces institutions, par les services importants qu'elles rendent à la ville, ne sauraient manquer de trouver une vive sympathie chez les hommes honorables que notre Cité a députés, pour prendre ses intérêts et développer, par leurs soins, tous les éléments de prospérité et de grandeur qu'elle renferme dans son sein.

"Car, elles sont toutes, chacune dans sa spécialité, dévouées à des œuvres qui ne sauraient être étrangères aux autorités civiles et municipales, c'est-à-dire, à l'éducation et à la charité, tellement que ces autorités se croiraient indubitablement obligées de donner une bonne éducation aux enfants pauvres du peuple, et de porter un secours efficace aux membres infirmes et souffrants de la société qui se trouvent sans asile et délaissés de tous, s'il n'y avait pas des communautés enseignantes et charitables, pour remplir à leur place des devoirs si importants pour toute société bien organisée.

"Ces institutions, pour se rendre de plus en plus utiles, ont vivement senti la nécessité pour elles de se développer et de multiplier leurs œuvres, afin de suivre autant qu'il était en elles, les progrès matériels de notre importante cité, parce qu'elles comprenaient intimement que ces progrès ne manqueraient pas de créer des besoins auxquels elles seraient tôt ou tard appelées à porter des secours efficaces.

"Dans cette vue, elles se sont mises elles-mêmes à l'œuvre, en s'imposant généreusement d'immenses sacrifices, pour élever sur tous les points de notre Cité, des maisons d'éducation plus spacieuses et de nouveaux asiles, afin d'y recueillir un plus grand nombre de malades et d'infirmités, de veuves et d'orphelins, d'enfants délaissés et de vieillards décrépits, et dans lesquels pourraient être abrités, vêtus, nourris et instruits, les aveugles, les sourds, les muets et tous ceux et celles qui, étant à charge à la société, ont besoin de trouver de bonnes mères qui, en les aimant, puissent travailler efficacement à les former à la pratique des solides vertus.

"Mais, elles ont dû, pour multiplier ces maisons d'éducation et ces hospices de charité, contracter des dettes considérables, pour lesquelles il leur faudra payer longtemps de gros intérêts."

Nous ne voyons pas quelle objection sérieuse l'on peut faire à cette demande si légitime, qui, nous n'en doutons pas, recevra l'appui de tous les membres de la Corporation. Au reste, nous n'avons jamais compris la raison subtile de distinguer entre les diverses taxes municipales; ces maisons pour lesquelles l'Evêque demande protection sont déjà exemptes des autres impôts. Pourquoi leur laisser sur les épaules celui de l'eau? C'est un impôt comme les autres, nécessité par des travaux et des améliorations d'utilité publique, tels que l'ouverture, l'élargissement des rues et la création de parcs publics. Est-ce que, parce que l'on a fait l'aqueduc au moyen d'un emprunt spécial et que l'impôt se prélève dans une autre saison de l'année, l'on peut prétendre que c'est une taxe différente et au paiement de laquelle tous doivent être soumis? A ce compte, les messieurs de la Corporation n'auraient qu'à faire un emprunt spécial et un compte spécial pour chaque amélioration—comme le Parc de la montagne, par exemple—et ils en arriveraient ainsi à enlever aux établissements d'éducation et de charité le privilège qu'ils ont déjà quant à tous les autres impôts.

J. A. MOUSSEAU.

LES FERMIERS DE L'OUEST.

Les fermiers des Etats de l'Ouest s'insurgent pacifiquement contre le monopole de l'Ouest. Ils sont en train de s'organiser en associations puissantes pour empêcher leurs produits d'être mangés par les spéculateurs de New-York, et leur influence d'être annihilée par les politiciens du Nord. Quelques extraits du *Courier des Etats-Unis* feront connaître exactement le but de ce mouvement, qui est tout à la fois politique, social et économique :

"Il se fait en ce moment, comme on sait, parmi une des classes les plus considérables et les plus intéressantes des Etats-Unis, un mouvement des plus significatifs pour échapper à l'influence et au despotisme sans scrupule des politiciens de profession. Il s'agit de l'organisation sociale et politique, et plus encore économique des fermiers de l'Ouest, qui ouvrent l'œil enfin sur les abus du monopole, dont le résultat immédiat est de sacrifier les intérêts agricoles à ceux des spéculateurs. Ainsi, tandis que la prospérité des districts producteurs de bœufs, céréales etc., dépend entièrement des voies de communication, de la facilité et du bon marché des transports, ces éléments nécessaires sont entièrement à la merci des compagnies de chemins de fer, qui exigent des prix exorbitants pour le service du fret. L'Illinois, l'Ohio, le Missouri et plusieurs autres Etats agricoles, sont particulièrement intéressés dans ces questions, et c'est en vue de les résoudre que les cultivateurs, qui forment la majorité de la population de ces contrées, sont à l'œuvre pour la formation d'un parti local, dans le but spécial de favoriser l'élection aux emplois publics d'hommes représentant les intérêts agricoles, et d'obtenir le passage de telles lois qui seront jugées nécessaires pour les protéger contre l'extorsion.

"Quant au programme des fermiers, il est parfaitement clair, précis, et intelligible. Il a aussi le mérite d'être court, comme on va le voir :

"1. Les compagnies de chemins de fer doivent être soumises au contrôle de la loi.

"2. Les taxes et les droits directs pour subvenir aux frais du gouvernement sont justes, mais nous déclarons inique tout impôt levé au profit de classes spéciales.

"3. L'organisation des banques doit être modifiée de manière que toute personne, en donnant des garanties suffisantes, jouisse des mêmes privilèges, l'offre et la demande réglant seules, du reste, l'état du marché financier.

"4. Plus de concessions de terres aux chemins de fer ou autres industries. Le domaine public doit rester la propriété sacrée de ceux qui s'y établissent de fait.

"Nous exigeons la réforme véritable des services de l'administration civile. L'honnêteté et la capacité doivent être les seuls titres aux emplois. Nous tenons pour vraie la maxime que la place doit aller trouver le fonctionnaire.

"Ce manifeste est plein de promesses, et il serait fort à souhaiter qu'il fût réalisé, dans l'intérêt des classes productrices en général qu'il défend contre la spéculation et le monopole; et ensuite dans l'intérêt de la moralité publique qu'il protège contre le favoritisme et la corruption."

C'est à nous de saisir la balle au bond, de saisir aux cheveux la belle occasion qui se présente. La grande plainte de ces gens de l'Ouest, c'est surtout le coût énorme du transport de leurs céréales et autres produits par les canaux et les voies ferrées qui sont aux mains des capitalistes des autres Etats.

Poussons activement nos travaux de canaux et de chemins de fer pour nous emparer de cet immense trafic. Les fermiers de l'Ouest n'attendent que cela pour se soustraire au monopole de leurs exploitateurs.

J. A. MOUSSEAU.

AU FIL DE LA PLUME.

Les progrès rapides du catholicisme en Angleterre et en Amérique commencent à étonner les protestants. Il y a quelques années on pouvait à peine compter un monastère ou un couvent en Angleterre, aujourd'hui ils sont nombreux. Même progression pour les églises et les écoles. Les richesses des catholiques sont considérables, et les conversions ont été innombrables.

L'église épiscopaliennne d'Angleterre se ressent encore des conversions de John Henry Newman et du Dr. Manning. Les prosélytes de ces deux convertis sont nombreux, ils se comptent par milliers. L'Oratoire de Brompton où préside le Rév. Père Newman est rempli d'hommes et de femmes qui, il y a quelques mois, étaient d'enthousiastes protestants.

En Amérique la progression pour être moins rapide, n'en est pas moins visible et accentuée. Les ministres protestants sont alarmés et voient avec peine que les victimes de leur grossière ignorance, entrent à pleine porte dans le bercail du catholicisme. Croyant que les seules cérémonies du rituel romain sont la cause de tant de conversions, ils parlent d'en adopter les principales; on va même jusqu'à parler d'introduire la confession auriculaire; ce sujet a été discuté tout récemment dans la Chambre des Lords.

Le *Times* de New-York est d'opinion que le protestantisme perd des adeptes par cause de la multiplicité de doctrines qu'il embrasse et par le peu de zèle des ministres.

Il reproche aux Révds. protestants de fermer leur église durant la saison d'été. L'indifférence domine aux Etats-Unis, dit-il, et les Irlandais eux-mêmes sont moins fervents ici que dans leur patrie. Toutefois, ajoute l'organe républicain, les Irlandais sont plus pieux que les protestants. Voyez, dit-il, la cathédrale qui s'élève sur

la 5ème Avenue, par les souscriptions des pauvres irlandais. Les protestants peuvent-ils en montrer autant? Non. Ne disons donc plus que le catholicisme perd de la force lorsqu'au contraire il gagne du terrain de jour en jour, d'heure en heure.

C'est un fait malheureusement trop réel et presque universel dans les villes manufacturières des Etats-Unis; les enfants de la classe ouvrière sont employés trop jeunes, dans les ateliers, dans les usines, et grandissent souvent sans éducation.

Le fait est triste en lui-même, mais ce qui est plus pénible, c'est que la plupart de ces enfants sont catholiques et bien souvent, hélas, canadiens-français.

Nous ne pouvons trop nous élever contre la cupidité de certains Canadiens qui, sans nécessité absolue, font travailler des enfants de neuf ans, dix ans, onze ans et douze ans, les privant ainsi d'une éducation élémentaire gratuite, éducation si nécessaire aux Etats-Unis. Ils usent les forces de leurs enfants, les privent de l'instruction pour la considération d'un très modique salaire. Il y a, sans doute, d'honorables exceptions, avec lesquelles nous sympathisons, mais elles sont rares et la généralité de ceux qui font de leurs petits enfants le piédestal de leur fortune future sont dignes de blâme et devraient revenir sur leur conduite si peu paternelle.

Notre clergé canadien a opéré une heureuse réaction dans ce sens, presque partout où il a établi son autorité; mais il a encore beaucoup à faire. Une des grandes fautes de la classe agricole émigrée aux Etats-Unis c'est de trop compter sur le travail des enfants jeunes. On est pris trop souvent du désir de retourner au pays; afin d'avoir un petit pécule, on fait travailler les enfants, et comme on donne un salaire de deux, trois, quatre dollars par semaines dans les filatures, on enfouit ces pauvres enfants dans les manufactures de laine ou de coton. Les parents sacrifient rarement quelque chose pour que leurs fils apprennent un métier quelconque, (les parents de cette classe, bien entendu.) C'est un manque de calcul que les enfants de ces bonnes gens regretteront plus tard, alors qu'ils ne seront toujours aptes qu'à conduire un métier, à tisser le coton, et ne recevront qu'un modique salaire, tandis que si leurs parents leur avaient fait apprendre une industrie quelconque ils gagneraient de meilleurs salaires en étant plus libres.

A propos du travail des enfants il est pénible de constater que dans la seule ville de New-York, plus de 100,000 enfants sont employés dans les manufactures de tous genres.

Il y en a 8000 dans l'industrie des enveloppes, la moyenne des gages étant de \$3 par semaine.

Voici une statistique sur les autres genres d'industries et les enfants qui y sont employés :

Industrie.	Nombre d'enfants.
Or en feuillets.....	5,000
Bruniseurs.....	2,000
Poterie.....	1,500
Collets de papier.....	9,000
Boîtes de papier.....	10,000
Fleurs artificielles.....	12,000
(dont 8,000 au-dessous de 12 ans)	
Tabac.....	10,000
Corderie.....	3,000

Et ainsi de suite pour les autres industries.

Dans un subséquent numéro nous parlerons des efforts que font les autorités pour l'éducation de ces pauvres petits.

Aperçu du commerce de Boston. Depuis le 1er janvier au 1er juillet la valeur des exportations a été de \$18,566,593.

On vient de découvrir qu'une maison de commerce de Montréal a fraudé la douane américaine pour plusieurs mille piastres. Des agents prenaient des commandes pour des habits ou des marchandises à Springfield et faisaient venir le tout de Montréal à Bolton par chemin de fer, de Bolton on prenait des chemins détournés et l'on rendait les marchandises à Hyde-Park, dans le Vermont et de ce village à Springfield, Mass. Deux Américains de Montpellier ont été arrêtés comme complices de cette fraude et les autorités américaines sont à la recherche d'autres coupables.

FERD. GAGNON.

LES PADRONS ITALIENS.—La police de New-Haven (Connecticut), vient d'arrêter un nommé Giovanni Glione, accusé de vivre aux dépens de quatre petits Italiens qu'il maltraite et auxquels il dérobe tout ce qu'ils peuvent gagner en faisant de la musique ou décrochant des chaussures. Le padrone a été mis sous \$4,000 de caution en attendant son jugement. Les Italiens résidents de New-Haven attendent avec beaucoup d'intérêt la solution de cette affaire et espèrent qu'elle sera un pas décisif vers la suppression du commerce immoral des padrones.

CHINIQUEY-BREDOUILLE.

Ce pauvre apostat, aujourd'hui descendu si bas, et encore plus digne de pitié que de mépris. promène en ce moment sa honte dans les Provinces Maritimes.

J. A. MOUSSEAU.

SERVICE POUR LE REPOS DE L'AME DE SIR GEO. E. CARTIER.

Mercredi, 23 juillet dernier, a été chanté, à St. Antoine, rivière Chambly, un service funèbre pour le repos de l'ame de Sir George. E. Cartier.

Plusieurs amis de Sir George, venus de Montréal et d'autres points du pays, s'étaient rendus dans cette paroisse pour se joindre à ses habitants et offrir au ciel des prières pour l'ame de celui qui sera l'éternel honneur de cette paroisse et de son pays.

Une foule compacte remplissait l'église drapée de noir et présentait un coup d'oeil imposant. Des tentures de deuil couvraient les tableaux, les croisées et les autels.

Un chœur bien exercé traduisait par ses chants funèbres la douloureuse émotion qui dominait l'assistance.

C'est Mgr de St. Hyacinthe qui a officié, assisté par Mgr Vinet. M. l'abbé Gravel remplissait les fonctions de diacre et M. l'abbé Guy, celles de sous-diacre.

Dans le chœur, nous avons remarqué les membres du clergé dont les noms suivent :

- J. S. Raymond, Vic.-Géné.; H. Millier, Grand-Vic.; J. Bte Dupuy, senior, curé de St. Antoine; L. M. Archambault, J. E. Levesque, P. Levesque, H. L. Girouard, V. Chartier, Vic.; P. U. Brunel, W. Lussier, C. A. Fortin, O. Monette, A. O'Donnell, J. Z. Dumontier, J. E. Germain, E. Gravel, P. Laroche, Jos. Gaboury, J. S. Derome, A. Lemay, F. X. Jeannotte, J. B. Dupuy, jr., J. P. Dupuy, F. Pratte, O. Guy, M. Beaudry, O. Allaire, M. Bouvier, Ecol., M. Meunier, Ecol.

Avant l'absoute, M. l'abbé Godard, curé de St. Hilaire, fit l'éloge funèbre de Sir George E. Cartier avec une rare éloquence et une grande hauteur de pensée.

"Tout le peuple en deuil pleura sa mort et il dit : Comment est-il tombé cet homme puissant qui faisait le salut d'Israël?"

Développant ce texte, le prédicateur nous montre le peuple canadien pleurant Sir George, le défenseur de la religion et de la patrie, comme autrefois la nation juive pleurant le sort de Judas Machabée mort en défendant son pays et sa loi.

Passant en revue sa carrière politique, il nous le représente comme l'homme d'Etat dévoué à son pays, travaillant à assurer à ses compatriotes la part d'influence qui doit leur revenir en Amérique, cherchant à implanter sur la terre d'Amérique des institutions monarchiques capables de faire contrepoids aux institutions démocratiques qui existent près de nous.

Abordant un autre ordre d'idées le prédicateur nous fait voir M. Cartier travaillant à défendre la cause de la religion, se proclamant catholique ultramontain, prêt à obéir à toutes les volontés de Rome puisqu'il a accepté le Syllabus.

Il termine, en demandant à Dieu pour l'homme qui a écrit son nom dans les annales politiques et religieuses de la patrie terrestre de faire qu'il brille d'un vif éclat dans les parvis de la patrie céleste.

Cet éloge a vivement impressionné l'auditoire pénétré des pensées qui se pressaient naturellement à l'esprit des personnes réunies dans ce temple.

Après l'absoute la foule quitta l'église émue et attristée. Tout dans ce qui l'entourait était bien fait pour nous plonger dans de tristes pensées. Nous venions de quitter ce temple où celui que nous pleurons était venu si souvent s'agenouiller, où il avait puisé ses convictions religieuses qui se montraient si fermes à ces derniers moments, nous étions sur les bords de cette rivière où s'est écoulée sa jeunesse alors qu'il rêvait un avenir si différent de celui qui l'attendait.

Cette cérémonie funèbre avait un cachet particulier. A Montréal, c'était la reconnaissance publique qui éclatait dans une immense manifestation; à St. Antoine, c'était l'affection des parents et des amis qui se traduisait par des larmes et par une cérémonie funèbre moins grandiose mais plus propre à produire sur le cœur ces impressions que l'on ressent si vivement. Dans un cas comme dans l'autre, la mémoire de notre grand citoyen a été honorée comme elle le méritait, et partout l'on a parfaitement su s'acquitter d'une dette de reconnaissance et d'affection.

Nous espérons donner une analyse assez complète du sermon de M. l'abbé Godard.

Plusieurs des personnes qui se sont rendues à St. Antoine, ont dû passer la nuit à St. Denis. Celui qui écrit ces lignes a passé la nuit dans une maison à laquelle se rattache un souvenir historique. C'est là qu'Ovide Perrault est mort en 1837. Il était sorti de cette maison (occupée aujourd'hui par M. St. Germain) pour prévenir ses amis de l'arrivée des troupes anglaises. Au moment où il leur rendait ce service, une balle l'atteignit dans le dos et il mourut quelques instants après. Ses amis transportèrent son cadavre de l'autre côté de l'eau à St. Antoine, où il fut enterré près de l'église. On nous a montré l'endroit où reposent les restes de ce malheureux jeune homme enlevé peut-être à un brillant avenir.—La Minerve.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il y a eu dîner, le 23 juillet, à Spencer Wood, en l'honneur du Duc de Manchester et de Lord Maudeville, actuellement les hôtes du lieutenant-gouverneur. Le duc et son fils avaient visité le jour précédent le village des Hurons, de Lorette, après avoir déjeuné, chemin faisant, au château de Courcy, résidence de l'hon. Juge Taschereau.

Les hon. MM. Chauveau et Blanchet sont nommés membres du Conseil de l'instruction publique, section catholique, et M. J. W. Dawson, L.L. D., membre de la section protestante.

Il sera donné un grand banquet à Phon. T. N. Gibbs, le 11 du mois prochain, à Brooklin, Ontario-Sud. Plusieurs membres du Conseil Privé y assisteront.

On lit dans la Gazette du 25 juillet.

"Mercredi dernier l'ingénieur-en-chef de la compagnie du chemin de colonisation du Nord, en compagnie de l'assistant-ingénieur et des entrepreneurs, examina le terrain entre Hochelaga et Ste. Thérèse et choisit les diverses routes préliminaires qui seront explorées afin de passer avantageusement les hauteurs du Mile-End.

"Hier matin un corps d'ingénieurs a commencé les opérations à Hochelaga et ils pousseront les travaux avec la plus grande rapidité, afin de permettre à l'ingénieur-en-chef de présenter son rapport au plus vite aux directeurs sur le choix de la route.

"Aussitôt après cela le tracé sera localisé et les entrepreneurs commenceront les travaux. Le contrat a été signé hier par le président, Sir Hugh Allan, et les entrepreneurs, MM. Duncan, MacDonald et Cie. Ceux-ci font tous les préparatifs nécessaires pour se mettre à l'œuvre dès que la ligne sera localisée." Le prix du contrat est de \$4,220,500 en outre des extras.

Dimanche midi, M. O. Gauthier, fils du maire d'Hochelaga, s'est accidentellement noyé. Il se promenait avec quelques amis sur le fleuve en face du couvent lorsque leur chaloupe chavira. Ce malheureux jeune homme ne put se sauver. Il était âgé de vingt-et-un ans.

La mort si subite du Dr. Jules Robitaille, arrivée vers 5 heures, après midi, 22 juillet, a produit un sentiment de stupeur dans la population du faubourg St. Jean. M. Robitaille était indisposé depuis la veille, et, vers 5 heures, se sentant tout-à-coup affaibli, il appela la personne qui tenait sa maison, et lui demanda quelque chose, qu'elle s'empressa d'aller chercher. Mais elle était à peine passée dans un autre appartement, qu'elle l'entendit tomber lourdement sur le plancher. Elle se hâta de revenir à lui, et vit qu'il se mourait. En effet, il expira un instant après avoir été déposé sur un lit. L'enquête a eu lieu à 6 heures; le jury a déclaré qu'il était mort d'une maladie de cœur. Le défunt était le fils aîné du Dr. Olivier Robitaille. Il n'était âgé que de 28 ans.

VOL DE MALLES.—Le 24 juillet, un Monsieur, venant de Chambly, à Montréal, remarqua dans un champ voisin du chemin un grand nombre de morceaux de papier, les uns jaunes et les autres blancs; poussé par la curiosité, il sauta la clôture et se mit à examiner ces fragments de papier. Nul moyen de se tromper: il voyait un certain nombre de lettres, dont les unes étaient arrachées de leur enveloppe. Bien plus, toutes ces lettres étaient euresgistrées. Elles venaient d'Ecosse, d'Angleterre et de France.

Des soupçons d'un vol de malle vinrent à l'esprit du Monsieur et le portèrent à être plus minutieux dans son examen. Son regard fut attiré par un morceau de papier vert qui sortait de l'angle d'une enveloppe déchirée; il prit l'enveloppe et trouva une lettre et dans cette lettre un billet de \$5. L'enveloppe, la lettre et le billet étaient déchirés en trois parties. Plus de doute, il avait maintenant la preuve d'un vol qui avait été commis très précipitamment.

Il ramassa avec soin tous les morceaux de papier, en fit un paquet et continua son voyage à Montréal. Son premier soin en arrivant en cette ville, fut d'aller au Bureau de Poste pour parler aux autorités et leur remettre ce qu'il avait apporté.

Le maître de poste ouvrit le paquet et examina les enveloppes pour connaître l'auteur de ce vol. Sur chacune des enveloppes il remarqua la marque privée de M. Francis Maynard, l'un des courriers réguliers du bureau. Il manda aussitôt le détective Lafon et lui confia le cas. Peu de temps après M. Francis Maynard fut arrêté et conduit à la Cour de Police où il doit subir aujourd'hui son procès. Le prisonnier n'est âgé que de 22 ans.

On lit dans la Constitutionnel :

Il nous fait grand plaisir de mentionner que dans les concours universitaires de cette année, le prix du Prince de Galles a été remporté par M. Ethier, de St. Guillaume, élève du Séminaire de Nicolet, qui avait déjà remporté le prix fondé par les anciens élèves.

Nous empruntons à l'Événement les détails qui suivent sur l'accident dont nous avons déjà donné la nouvelle :

Un lugubre malheur vient encore de frapper une respectable famille. Plusieurs amis avaient organisé une partie de plaisir et une promenade sur la rivière St. Henri, se promettant bien de garder bon souvenir d'une journée qui s'annonçait si belle. Vers les 9 1/2 heures, M. Blais était à goûter, avec quelques compagnons d'excursion, les plaisirs de la pêche, lorsque soudain l'idée lui vint de se baigner. Aussitôt fait que pensé. Malheureusement M. Blais disparut tout à coup, submergé dans un remous. Nous laissons à penser quelle fut la douleur et l'épouvante des témoins de cette scène. Mille efforts furent tentés pour le secourir, mais en vain. On ne retira de l'eau qu'à grande peine, son frère qui s'était précipité à son secours, et peu s'en fallut que l'on eut deux morts à déplorer.

INCENDIE DESTRUCTEUR.—Samedi, le 19 juillet, à 4 heures de l'après-midi, un incendie terrible s'est déclaré au No. 74 de la rue St. Antoine, dans l'établissement de MM. A. C. et N. Larivière. L'élément destructeur s'est propagé rapidement et a atteint, en quelques instants, la boulangerie de MM. Fitts & Cie., rue des Inspecteurs, mais les pompiers sont parvenus à sauver des flammes la grande maison en pierre de taille de M. Fitts.

Le feu a ensuite gagné la rue St. Bonaventure; le marché public qu'il y a au coin de cette rue, et deux autres petites maisons ont été détruites. Six ou sept maisons en bois de la rue St. Marguerite sont aussi devenues la proie des flammes.

Trois autres baisses de la rue St. Antoine ont été endommagées.

Les propriétaires des maisons incendiées ne sont assurés que pour des sommes insignifiantes. MM. A. C. et N. Larivière n'ont aucune assurance et leurs pertes sont évaluées à environ \$80,000.

On ignore l'origine du feu.

Outre un nombre considérable de voitures, MM. Larivière ont perdu dans cet incendie une immense quantité de planches et de charbon.

Les victimes de ce feu sont : sur la rue Ste. Marguerite : MM. Corbeille, L. Dussault, Serré, Charland et Husereau; sur la ruelle Blanchard : MM. Robert, Thérien, Marcell et Vary.

ÉTOUFFÉE PAR UNE FIGURE DE GUÊPE.—Le 6 juillet, le sieur Deschamps, sculpteur, domicilié faubourg Saint-Antoine, avait rapporté de la campagne un panier rempli d'abricots qu'il destinait surtout à ses enfants. Ceux-ci se jetèrent avec avidité sur les fruits, et une petite fille de douze ans, nommée Maria, mit dans sa bouche un abricot un peu mûr, sans faire attention qu'une guêpe s'y était logée.

Au moment où elle avalait, l'insecte pressé au passage, chercha une issue, et avant de s'échapper, piqua le voile du palais. Aussitôt une enflure considérable se produisit. On courut chercher un médecin; mais lorsqu'il arriva, il était trop tard, l'enfant était morte étouffée.

PERSONNEL.—M. E. Gérin, M.P.P., rédacteur du Constitutionnel a été admis, samedi dernier, au nombre des membres de l'ordre des avocats. Nous félicitons notre ami et confrère, qui ne tardera pas, s'il veut exercer sa nouvelle profession, à se distinguer au palais, autant que dans le journalisme et le parlement.

LA RÉCOLTE DANS LE DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.—D'après les nouvelles que nous recevons, dit le Constitutionnel, des différentes paroisses de notre district, la récolte sera bonne. En quelques endroits la sécheresse a fait tort au foin, mais les grains sont beaux. Les orages que nous avons eus, ces jours-ci, n'ont pu faire que du bien à la terre.

NOS FORÊTS.

Nous lisons dans l'Evenir National de Troy :

Une commission nommée par la législature de l'Etat de New-York vient de se prononcer pour la transformation en parc réservé de la vaste forêt Adirondacks, à l'ouest du lac Champlain. Cette forêt couvre la région montagneuse d'où sortent la plupart des affluents de l'Hudson. Il y aurait un véritable danger à déboiser ces montagnes, ainsi que le prouve l'expérience de plusieurs nations européennes, et surtout de l'Espagne. Le déboisement graduel serait suivi d'une diminution correspondante des cours d'eau de la vallée de l'Hudson, et on verrait probablement de longues sécheresses succéder à des inondations désastreuses.

C'est pour prévenir ce danger que la commission propose à l'Etat de conserver la propriété de la forêt des Adirondacks, à laquelle on donnerait le nom de State Park. La forêt, dont l'étendue est de deux millions d'acres, serait protégée contre la hache des bûcherons. Les coupes de bois y seraient réglées comme elles le sont en France et en Allemagne.

On croit que la législature d'Albany donnera sa sanction à cet utile projet.

Le Constitutionnel ajoute avec raison, ce qui suit :

Voilà un bel exemple donné par l'Etat de New-York, un exemple que les autres nations d'Amérique seront bien obligées de suivre, mais peut-être sera-t-il trop tard quand elles se décideront. L'aménagement de nos forêts est devenu une des questions les plus importantes de notre politique provinciale.

"LECHO DU CANADA."

C'est le nom d'un nouveau journal fondé aux Etats-Unis dans l'intérêt des Canadiens-Français. Succès et prospérité à notre confrère. Son programme est honnête et patriotique :

"Fall-River, qui aujourd'hui occupe le premier rang parmi les villes manufacturières des Etats-Unis, compte un nombre de ses citoyens les plus actifs, une population de plus de six mille Canadiens d'origine française. Il n'y a que peu d'années encore, nous étions à peu près inconnus des manufacturiers américains, quant maintenant nos compatriotes sont recherchés d'eux pour leur activité, leur intelligence et leur intégrité toute française.

"L'accroissement si rapide de l'élément canadien-français parmi nous, a inspiré la réflexion que plus des trois-quarts de notre population ignore complètement la langue anglaise et que nécessairement, ils demeurent étrangers à presque tout ce qui se passe journalièrement autour d'eux, au grand détriment de l'éducation de leurs familles.

"Nous publions donc aujourd'hui pour la première fois, une feuille hebdomadaire, qui rencontrera, nous en sommes convaincus, l'approbation et l'appui effectif de tous nos compatriotes.

"Le peuple canadien, quoi qu'on en dise, aime à lire, et l'on sait qu'il apprécie toujours les bonnes informations, surtout quand elles lui sont données à propos et qu'elles viennent de bonne source.

"Evitant avec soin de ne jamais prendre part aux discussions politiques, ou même de manifester une opinion personnelle, nous nous contenterons de tenir nos lecteurs au courant des nouvelles du Canada, quelle que soit leur nature. Nous tenons surtout à ce qu'il soit bien compris que notre feuille est publiée uniquement dans l'intérêt de la population canadienne française de Fall River. Défendant ses droits, nous travaillerons avec ardeur à tout ce qui peut l'intéresser matériellement, tout en lui rappelant fréquemment que la devise de nos pères était :

"DIEU, HONNEUR ET PATRIE!"

"ALFRED MIGNAULT,
"HONORIUS BRUGRAND."

Les annonces de naissances, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

- A Montréal, le 23 Juillet, Madame C. D. Thériault, une fille.
- A Fall River, Mass., le 21 Juillet, la dame de M. J. St. George, marchand de caennures, une fille.
- A North Cambridge, Mass., le 20 Juillet, la dame de M. Pierre Masson, une fille.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Puis il avait glissé quelques mots rapides à l'oreille de ses compagnons, et avait suivi Jeanne et ses amis, sans en être remarqué. Les guerriers iroquois avaient mûlé le pas, et descendu la côte en se tenant à distance de leur chef, qui les précédait.

Oh! si Jeanne et ceux qui l'accompagnaient avaient pu remarquer cette attention dont ils étaient l'objet de la part de Griffé-d'Ours, quels malheurs n'auraient-ils pas pu éviter!

Mais tout entiers aux apprêts du départ, ils ne pouvaient rien voir.

Quand Vilarme, Jolliet et le garçon de ferme eurent pris place à bord de la chaloupe, Joncas planta les mâts dans l'ouverture pratiquée au milieu des bancs, fixa les balestons pour tendre les voiles à la brise et borda les écoutes, tandis que Louis Jolliet tenait la barre du gouvernail.

— Mon frère n'embarque donc pas? dit Joncas au Renard-Noir.

— Un chef préfère son canot, répondit le Huron, qui, assis au fond et à l'arrière de sa pirogue, se mit à jouer hardiment de l'aviron en suivant l'autre embarcation de près.

La brise qui soufflait du sud-ouest gonflait les voiles blanches de la chaloupe, qui, coquettement inclinée à tribord, prit, en suivant l'ondulation de la vague, sa course dans la direction de l'île d'Orléans.

A mesure que les deux embarcations s'éloignaient de la rive, Griffé-d'Ours, après avoir quitté son poste d'observation, se rapprochait de la plage. Longtemps il y resta debout et immobile, le regard fixé sur un seul point qui décroissait de seconde en seconde.

Quand il vit les deux voiles de la chaloupe se perdre dans l'éloignement, entre l'île d'Orléans et la Pointe-Lévi, et ne sembler plus raser l'eau que comme l'aile d'un goéland, le chef agnier courut rejoindre ses compagnons qui l'attendaient au Cul-de-Sac, en fumant à côté de leurs canots.

Il parla quelques instants à ses guerriers. Ceux-ci donnèrent leur assentiment à sa demande et mirent avec empressement leurs canots à flot. Puis ils s'agenouillèrent dans leurs pirogues qu'ils lancèrent d'un commun élan vers le haut du fleuve, c'est-à-dire dans une direction tout à fait opposée à celle que Mme Guillot et ses hôtes venaient de prendre.

Mais ce n'était qu'une feinte de sauvage pour laisser croire aux habitants de la ville, attirés sur le rivage par le départ des Iroquois, que les ambassadeurs retournaient au pays des Cinq-Cantons. Lorsque les fourbes eurent assez doublé le Cap-aux-Diamants pour n'être plus aperçus de la ville, ils traversèrent brusquement le fleuve, qu'ils redescendirent aussitôt en rasant le rivage de la Pointe-Lévi. Peut-être vit-on de la ville ces trois canots qui, du côté de Lévi, descendaient le fleuve, mais on ne dut pas y faire grande attention.

Griffé-d'Ours dirigeait le premier canot et se disait, entre deux coups d'aviron.

— La vierge pâle sera bientôt la femme d'un grand chef.

Dans la chaloupe de Joncas et assis à côté de Mlle de Richecourt, Mornac disait à Mme Guillot, placée en face d'eux, à l'arrière de l'embarcation :

— Les environs de la ville sont donc bien peu sûrs, madame, qu'il faille s'armer jusqu'aux dents pour faire une douzaine de lieues hors de Québec?

— Oh! M. de Mornac, on voit bien que vous êtes arrivé d'hier au pays pour me poser pareille question. Mais ne savez-vous pas que, pour peu qu'on s'éloigne hors de la portée des canons du fort Saint-Louis, on court risque d'être massacré par les Iroquois?

— Vraiment! je vous avouerai que je n'ai pas été médiocrement surpris quand, ce matin, l'un de vos domestiques est venu m'apporter, de votre part, une arceuse avec six mèches toutes neuves, ainsi qu'un fournillement pourvu d'autant de cartouches qu'il en peut contenir. Quand le valet ajouta que vous me faisiez dire encore de ne pas oublier mes pistolets: Parbleu! me suis-je écrié, mais il n'en fut pas plus à un soldat pour se bien équiper et mettre en campagne!

— Et le soldat qui s'arme en guerre a peut-être bien moins besoin de ses armes pour sauver sa vie, que nous ici pour aller visiter un voisin. Tenez, je vais vous donner une idée de l'audace de ces Iroquois, à l'endroit desquels je vous souhate de garder longtemps et toujours l'heureuse ignorance que vous possédez encore.

La chaloupe arrivait en ce moment vis-à-vis le Bout-de-Pile.

— Voyez-vous cette petite baie? Nous l'appelons l'Anse-du-Fort. Il y a huit ans, les restes de la malheureuse nation huronne, chassés des grands bois d'en haut, commençaient à respirer en paix sur les bords de cette anse où

ils étaient venus se réfugier. Ils étaient si près de Québec qu'ils se croyaient à l'abri de l'animosité de leurs vainqueurs. Avec cette imprudente confiance qui a causé la perte de la nation entière, ils ne prenaient même plus la peine de se garder. Bien mal leur en prit. L'on était au temps des semailles de 1656. Les Hurons, après avoir entendu la messe, comme ils en avaient l'habitude, s'étaient dispersés dans leurs champs, là, sur les hauteurs. Soudain, des Agniers qui, durant la nuit, s'étaient tenus cachés dans les bois voisins, fondirent sur les travailleurs épars et sans armes; ils en massacrèrent plusieurs sur place, et emmenèrent plus de soixante prisonniers. Après cet acte de perfidie et de cruauté, les traitres eurent l'effronterie de ranger leurs canots en ordre de bataille, et de passer ainsi en plein jour devant Québec, en poussant des cris de triomphe. (1)

— Mais, s'écria Mornac, on ne donna pas la chasse à ces bandits!

— Les habitants le voulaient bien, mais, M. de Lauson, le sénéchal de la Nouvelle-France, avec plus de prudence que d'énergie, s'y opposa dans la crainte de compromettre le sort de la colonie. De sorte que nous fûmes contraints de dévorer en silence le chagrin que nous causait un pareil affront. C'est à la suite de ce massacre que ces pauvres Hurons ne se croyant plus, et certes avec raison, en sûreté dans l'île, vinrent planter leurs cabanes auprès du fort Saint-Louis. Vous les y avez vues.

— J'avoue que c'est un trait d'audace dont je n'avais aucune idée; mais enfin, il y a huit ans qu'il s'est produit. Vous devez être plus tranquilles et moins exposés depuis cette époque. La barbarie a dû reculer devant la civilisation croissante.

— Pas beaucoup, mon cousin, interrompit Mlle de Richecourt. Ecoutez plutôt. Il n'y a pas plus de trois ans, en 1661, nous apprimes à Québec qu'un parti d'Agniers descendus à Tadoussac où ils avaient tué quelques Français et failli prendre les pères jésuites Doblou et Druillette, venaient, en remontant, de tuer huit personnes à la côte Beauport et sept dans l'île d'Orléans. A la nouvelle de ces massacres, M. Jean de Lauson voulut porter secours aux habitants de l'île et avertir du danger le sieur Connillard de Lespinay, son beau-frère, qui était parti pour faire la chasse dans les petites îles du voisinage. Dans une chaloupe, avec sept hommes, il longeait, comme nous en ce moment, la côte méridionale de l'île, lorsque, arrivé à la hauteur de la rivière Maheust, que nous allons bientôt dépasser, il voulut s'assurer si les personnes qui habitaient la maison de René Maheust s'étaient retirées ailleurs. Il met à terre et envoie deux hommes pour reconnaître l'état de l'habitation. Celui qui ouvre la porte jette un cri de terreur en se voyant en face de quatre-vingts Iroquois qui se jettent sur lui, le tuent et s'emparent de son compagnon. Comme un torrent qui rompt ses digues les Agniers bondissent ensuite hors de la maison et courent vers la chaloupe en remplissant l'air de leurs hurlements.

Par malheur, le reflux a fait échouer l'embarcation de M. de Lauson qui s'efforce, avec les siens, de la remettre à flot. Vains efforts, la chaloupe enfoncée dans la vase et le sable reste immobile. Le désespoir au cœur, les nôtres voient que la fuite est impossible et qu'il leur faut mourir. Tous se recommandent à Dieu, et font face à l'ennemi. Trois fois les Iroquois les sommèrent de se rendre, en leur promettant la vie sauve; mais nos gens qui savent bien le peu de confiance que l'on doit reposer sur de pareilles propositions, répondent à coups de fusil. Que vous dirais-je de plus. Tous tombèrent sous le tomahak des Sauvages, à l'exception d'un seul qui, blessé au bras et à l'épaule, fut fait prisonnier. Le sénéchal que les Iroquois désiraient prendre en vie, se défendit si vigoureusement jusqu'au dernier soupir qu'on dit qu'il eut les bras hachés en morceaux pendant le combat. (2)

— Mordicus! s'écria Mornac échauffé par ce récit, c'était un brave! Mais dites-moi, belle cousine, ces dangers sont-ils encore aussi fréquents? Dans ce cas, vous auriez bien mieux fait, ainsi que Mme Guillot de rester à la ville.

— Je vous avouerai, mon cher chevalier, que nous n'avons pas eu de ces catastrophes, aux environs de la capitale, depuis ce temps-là. Mais, en fin de compte, sachez que nous, femmes de ce pays, nous sommes aguerries et que nous apprenons, par la fréquence du danger, à vendre chèrement notre vie. Ainsi, outre que Mme Guillot et moi savons passablement manier l'arquebuse, voici un bijou que je porte toujours sur moi et avec lequel je saurais fort bien me défendre contre un ennemi.

Mlle de Richecourt entrouvrit un des plis de sa robe et tira de sa ceinture un petit poignard à manche d'argent incrusté de perles et de pierreries, longue de six pouces et fort étroite, mais aiguë comme une aiguille. Elle en fit miroiter au soleil la lame brillante et damasquinée et jeta un regard de côté à Vilarme qui, assis en avant, baissa les yeux. Il avait compris.

— Certes! ma cousine, dit Mornac qui, devant Mme Guillot feignit ne pas avoir saisi l'allusion secrète cachée sous la menace de la jeune fille à l'adresse de Vilarme, certes, je reconnais bien en vous ce sang généreux des comtes de Richecourt dont je m'honore d'être le très-humble parent!

(1) M. Ferland.

(2) Voir les Relations, le Journal des Jésuites, et les lettres de la Mère de l'Incarnation.

de Gascon de Mornac!

Cependant le vent tenait bon et la chaloupe courait allègrement par le milieu du chenal, entre l'île d'Orléans, à gauche, et la côte de Beaumont déserte alors, et dont les feuillages jaunés ondulaient à droite, sur le ciel clair du matin, et prenaient des teintes dorées sous les vifs rayons du soleil.

Après avoir remis le poignard dans le ceinturon qui emprisonnait sa taille, Mlle de Richecourt se tourna presque entièrement du côté de Mornac; et là, pensive, la tête à demi inclinée, les longues torsades de ses cheveux bruns effleurant l'épaule du chevalier, elle laissa traîner le bout de ses ongles dans l'eau fugitive qui, ravie d'aise de baiser une aussi belle main, se prit à babiller aussitôt et à pousser de joyeux petits rires.

Assis derrière elle, à la barre, Louis Jolliet qui aurait craint de regarder trop longtemps la jeune fille en face, la contemplait maintenant d'un air rêveur et triste. Entre les boucles épaisses de la chevelure de Jeanne, il apercevait la courbe gracieuse de sa joue fraîche et veloutée, la naissance de son cou blanc, avec les cheveux follets qui se tordaient capricieusement sur la nuque, ainsi que de mignons fils de soie bronzée.

— Mon Dieu! qu'elle est belle et que je l'aime! se dit Jolliet.

Car il adorait Jeanne comme un fou, ce pauvre enfant, avec toute l'ardeur de ses dix-huit ans et de sa pure jeunesse, avec cette passion craintive de son âge, sentiment tout éthéré qui ne redoute rien tant qu'un aveu.

Tous, nous avons savouré ce premier et délicieux amour qui survit à toutes les affections d'un âge plus avancé, et illumine les beaux jours de l'adolescence comme la pure lumière d'un phare lointain dans une nuit calme de printemps. Béni soit Dieu de nous octroyer au matin de la vie ces divins mais trop courts moments d'extase dont le seul souvenir nous fait encore trevaillir de bonheur alors que, le cœur meurtri par les déceptions de l'âge mûr, nous avons vu s'évanouir, une à une, nos plus chères illusions.

Il y avait deux ans que Louis aimait Mlle de Richecourt, c'est à dire, depuis le jour où son cœur s'éveillait à la vie des passions, lui avait révélé qu'il existe un autre amour, plus vif, plus ardent, plus extatique que celui d'un bon fils pour sa mère. Eh! comment ne l'aurait-il pas aimée, cette belle jeune fille, dont le hasard avait fait sa compagne de chaque jour. Depuis deux ans il adorait Jeanne qui ne s'en doutait pas. Car lorsque le pauvre garçon se prenait à songer qu'il osait, lui, presque enfant, lui, peu fortuné, jeter des yeux de convoitise sur la riche et brillante demoiselle de Richecourt, il se sentait pris d'effroi, et sa passion lui semblait d'une telle folie qu'il se jurait de ne la laisser jamais deviner à celle qui en était l'objet. Il s'était tenu parole; jamais un mot, un regard, un geste ne l'avait trahi.

Pourtant, il sentait bien que du jour où Jeanne laisserait le toit de Mme Guillot pour suivre un époux qui ne serait pas lui, il sentait que son cœur se briserait.

Oh! qu'il en est de jeunes filles qui effleurent ainsi, sans le savoir, un sentiment vrai, généreux, brûlant. Elles n'auraient qu'à tendre la main, qu'à pencher une joue rougissante en attirant avec adresse, sur des lèvres qui n'ont jamais su mentir aux élans du cœur, l'aveu de ce sincère amour qui ne se rencontre que chez les très-jeunes gens, et elle verraient le bonheur escorter leur vie entière. Mais non, elles passent indifférentes et froides auprès de ce jeune homme franc et noble encore, et s'en vont plus loin mendier les regards et les promesses d'un homme de trente ans qui ne croit plus à l'amour mais songe à s'établir et passe, surtout, pour en avoir les moyens. Celui-ci, du moins est mûr pour le mariage... Quelques mois après, elles pleurent leurs beaux rêves à jamais envolés!

Louis Jolliet regardait donc la jeune fille et sentait une larme rouler dans ses yeux.

— Oh! que n'ai-je cinq ans de plus! se disait-il. Que ne suis-je gentilhomme avec une belle et brillante lame au côté, avec une grande plume ondoyante à mon feutre, comme cet heureux chevalier de Mornac. Oh! je lui dirais alors en tombant à ses genoux: — Jeanne, je vous aime comme un insensé! Je suis pauvre, je n'ai rien à vous offrir que mon cœur et mon épée. Veuillez en accepter l'offrande, et je me relèverai radieux, et je cours là où se trouvent gloire et fortune. Dans un an, dans trois ans je reviendrai glorieux et digne, peut-être, de vous. — Mais, hélas!...

Le pauvre garçon se sentit si misérable qu'un gros soupir vint se briser dans sa gorge. Telle fut la douleur qu'il en ressentit, qu'il ne put étouffer une espèce de sanglot que tous entendirent, à l'exception de Vilarme et de Joncas.

Mme Guillot examinait, depuis quelques instants, son fils à la dérobée. Son cœur se serrait. Avec ce regard profond d'une mère, elle devinait tout et pouvait à peine retenir une larme. Car elle sentait qu'il se détachait de son sein comme un lambeau sanglant de l'affection de son fils. Il allait aimer une autre femme! Toutes les mères ressentent cette douleur jalouse et beaucoup ne la peuvent cacher. Inutile de dire que ce sentiment de jalousie se développe encore davantage à l'égard du gendre ou de la bru qui, depuis près de six mille ans, succombent chaque jour dans leur lutte impuissante contre la perfide influence des belles-mères.

— Eh bien! qu'avez-vous donc, mon jeune ami? demanda Mornac à Jolliet, pour rompre le silence qui régnait depuis quelques minutes.

— Rien... un peu de rhume causé, je crois, par la fraîcheur du matin, répondit Jolliet en rougissant jusqu'aux yeux.

Vilarme tournait le dos, et, pour se donner quelque contenance, causait avec Baptiste Joncas. Celui-ci, à moitié couché sur un banc, regardait prosaïquement s'enfuir les côtes boisées de l'île d'Orléans. Vilarme lui parlait pêche et chasse et le questionnait spécialement sur les différentes espèces de gibier qui gisent dans les îles situées en face de la Pointe-à-Lacaille. Joncas répondait de son mieux, tout en se disant que la figure de son interlocuteur ne lui allait en aucune sorte.

Pendant ce temps, le Renard-Noir nageait hardiment à l'arrière de son canot. Manié par le bras musculeux du Sauvage, l'aviron coupait la vague, montait et redescendait avec une puissante régularité. Aussi la pirogue glissait-elle avec la rapidité d'un saumon, sur la surface de l'eau. Tout occupé que fut le bras du Huron, son œil ne l'était pas moins. Ses regards allaient sans cesse d'un rivage à l'autre, sondant chaque anse, scrutant chaque pointe, interrogeant les rochers et les buissons qui bordaient la grève de l'île d'Orléans et celle de la côte du Sud. Il regardait ainsi pour ne pas être surpris et pour se garder de tomber dans une ambuscade iroquoise.

Mais les deux rives étaient silencieuses et désertes et nul être vivant n'en troublait la solitude, à l'exception, toutefois, de quelque goéland dont le blanc plumage se dessinait sur le fond bleu de l'eau et qui, perché sur une roche isolée, s'envolait au passage des voyageurs qu'il saluait de son cri moqueur et strident. Quelques bandes de canards et d'outardes sauvages, qui nageaient en plein fleuve, se levaient bien aussi de ci et de là, avec un grand bruissement d'ailes et de cris pour aller s'abattre et continuer un peu plus loin leurs ablutions matinales et leurs ébats sur l'eau profonde.

A part ces quelques bruits de la nature, la solitude était complète. L'œil des voyageurs, frappé de ce grand silence qui pesait sur une région presque vierge encore, suivait rêveur et surpris le faite onduleux et jaunissant des forêts primitives mirant leurs énormes troncs moussus sur les bords de la rive droite du fleuve qui roulait majestueusement ses grandes eaux à leurs pieds séculaires.

Dans l'éloignement, à gauche, les hautes Laurentides dressaient dans le ciel pur leurs flancs bleuâtres et leurs cimes tourmentées. De ce côté, elles bornent fièrement l'horizon et dominent de leurs masses imposantes le Saint-Laurent qui semble reconnaître son impuissance à rompre jamais cette digue gigantesque, et baise, en passant, leurs pieds comme un esclave soumis.

Là-bas, en avant des embarcations, émergeait du sein de l'onde un groupe d'îles qui, dans un parcours de plus de dix lieues, s'élevait au-dessus de l'eau leurs têtes curieuses comme pour regarder couler les flots.

Enfin, tout au fond, vers le golfe, l'eau seulement, rien que l'eau, avec le ciel au-dessus: l'immensité et Dieu.

Il pouvait être une heure de l'après-midi et le soleil resplendissant de ce beau jour d'automne commençait à incliner du côté de l'Occident. Les deux embarcations se trouvaient vis-à-vis de l'endroit, sauvage alors, où s'éleva aujourd'hui le joli village de Saint-Michel. (1)

A bord de la chaloupe, la conversation languissait. Chacun y suivait le cours de ses pensées, regardait l'eau s'enfuir et se laissait bercer, avec ses rêveries, au doux roulis des lames.

Seul dans son canot le Renard-Noir allait ramant toujours. Mais depuis quelques minutes il se retournait fréquemment pour regarder en arrière. Il semblait inquiet. Rien pour le préoccuper en avant. Les rives y étaient désertes. Mais là-bas, sur le chemin déjà parcouru, quelque chose, un point noir entrevu sur l'eau, l'avait troublé. Il avait cru voir, à plus d'une lieue en arrière, un canot qui les suivait de loin. Maintenant son œil se lassait en vain d'interroger la surface du fleuve. Une éblouissante traînée de lumière, produite par la réverbération des rayons du soleil, s'étendait sur l'eau tranquille et empêchait le Sauvage d'embrasser entièrement en arrière toute la largeur du fleuve. A deux ou trois reprises, il lui avait bien semblé entrevoir encore cette tache noire et mobile au milieu de la gerbe lumineuse qui, dans un vaste parcours, faisait miroiter l'eau. Mais son œil ébloui par l'éclat de ces innombrables scintillations se fermait aussitôt malgré ses efforts.

Enfin le canot, qui les suivait de loin, après être sorti de cet éblouissant foyer de lumière, lui apparut soudain se dirigeant du côté de l'île d'Orléans près des rives de laquelle il disparaissait bientôt.

L'attention du Renard-Noir se trouvait tellement concentrée sur ce seul point, qu'il ne remarqua pas deux autres canots qui, sur une ligne parallèle au premier, suivaient aussi de loin nos voyageurs, en longeant la côte du Sud.

(A continuer.)

(1) A l'époque qui nous occupe (1664) les paroisses suivantes ne devaient pas exister sur la côte du sud, entre Lévi et la Pointe-à-Lacaille, inclusivement, puisqu'elles ne commencèrent à tenir des registres: Beaumont qu'en 1692, Saint-Michel 1693, Saint-Vallier 1713 et Berthier 1728 seulement.

PROSPECTUS DE L'ECOLE COMMERCIALE DE LOTBINIERE.

Le cours commercial se divise en trois années, avec trois degrés.

1ère ANNÉE. (3ème degré.)

Pour y être admis, les élèves devront passer, dans leur langue maternelle, un examen satisfaisant sur les matières du cours d'instruction primaire.

L'enseignement de cette première année comprendra : La calligraphie, dans tous ses détails ; les langues française et anglaise (grammaire) ; la correspondance commerciale, l'arithmétique ; le calcul mental ; la géographie et l'histoire du Canada, des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre.

2ème ANNÉE. (2ème degré.)

Continuation de l'étude de l'histoire de ces quatre pays, littérature française et anglaise ; l'algèbre ; la géométrie ; la comptabilité, dans toutes ses parties ; la tenue des livres à simple et à double entrée ; transactions commerciales et la géographie.

3ème ANNÉE. (1er degré.)

L'algèbre ; la géométrie ; continuation de l'étude des langues anglaise et française ; la constitution du Canada ; notions du droit commercial ; physique et mécanique élémentaires ; chimie industrielle ; dessin linéaire ; étude des connaissances utiles, des matières premières du commerce, des objets manufacturés et commerciaux, etc.

Les élèves recevront des notions élémentaires sur l'agriculture et l'horticulture. L'instruction religieuse obligatoire pour tous les élèves catholiques, sera placée sous la direction du curé de la paroisse.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre prochain.

Les heures de classe seront de 8 à 10 heures du matin et de 1 1/2 à 4 heures de l'après-midi.

Les heures d'étude, à l'école, de 10 1/2 à midi et de 4 à 5 heures de l'après-midi.

Le jour de congé hebdomadaire sera le jeudi.

L'année scolaire commencera le 1er septembre et finira le 1er juillet.

Prix et Conditions d'Admission.

Le prix de l'enseignement sera de 15 piastres par année, payable par quartiers, et d'avance, aux époques suivantes : 1er septembre, 1er décembre, 1er février et 1er mai.

Le sousigné (A. F. Fleury) fournira au prix coûtant, les livres nécessaires à ceux qui le désireront.

En ouvrant cette école commerciale, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps dans nos campagnes, le sousigné croit rendre un service à tous ceux qui ont la volonté de faire donner à leurs enfants une éducation commerciale et pratique, avec l'étude de la langue anglaise, mais qui ne peuvent pas faire le sacrifice d'envoyer leurs enfants étudier dans les villes.

Le prix des cours est aussi bas qu'il est possible de le mettre, considérant les sacrifices que le sousigné aura à s'imposer pour se procurer un bon professeur anglais, bien qualifié à enseigner la langue anglaise maintenant devenue si utile dans toutes les affaires.

Il y a un nombre de maisons des plus respectables, à Lotbinière, où les élèves recevront des bonnes pensions, ou pourront faire accommoder des provisions que leurs parents leur fourniront, à très bon marché, et où les parents en laissant leurs enfants, n'auront pas à craindre pour eux les dangers de la mauvaise compagnie.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de s'adresser au Révd. M. Roy, curé de Lotbinière, ou à H. G. Joly, écrivain, à la Pointe Platon.

ALFRED ESNOUF, Prof. Angl.

A. F. FLEURY, Directeur.

Révd. L. ROY, Président.

Lotbinière, 21 juillet 1873.

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant :

" COOKSHIRE, 21 décembre 1872.

" A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

" MONSIEUR.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très excellent.

Votre etc., " S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois ; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet.

J. V. MORGAN, Propriétaire.

4-28- 75, RUE ST. JACQUES, Montréal.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. tendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés

Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la " Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 4-42z

1873. Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap. ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. " " "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. " " "Princess," Capt. P. McGowan.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure ; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal ; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-26l R. W. SHEPHERD, Président.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27ms (Établi en 1859.)

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes d'Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous : aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre : "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa ; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée : "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS, No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL,

EXECUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisses, savoir : Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'Eviers, Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faites à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-21 l

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez : 4-20zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Prix, Valeur. Items include: Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) 5,000 00; Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-nis) 1,400 00; Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) 2,400 00; Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) 7,200 00; Un prix en Or de mille piastres 1,000 00; Cinquante prix de \$50 chaque 2,500 00; Cent prix de \$5 chaque 500 00; Deux cents prix de \$3 chaque 600 00; Six cents prix de \$1 chaque 600 00.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS :

- 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00
2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes. 1,000 00
3-Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul). 1,000 00
4-Aux Sœurs du Bon Pasteur. 500 00
5-Aux Jésuites. 500 00
6-Aux Oblats. 500 00
7-Aux Sœurs de la Providence. 500 00
8-Aux Sœurs de la Miséricorde. 500 00
9-A la Colonie Piepoli. 500 00
Total: \$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 ff Montréal, 22 janvier.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIERS, REFRIGERATEURS ; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10 ; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glaciers est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERNS RESPECTABLES. 3-28 zz

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIERS, SABOTIERS, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES POUR Eau à la glace, CASSE-GLACE, etc., etc.

Aussi : Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadmus d'or.) 4-24

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.

A. E. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE \$4.00 par an PAR NUMERO 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port : 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE :

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :

319--RUE ST. ANTOINE--319

MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT \$3.00 par année. Aux Etats-Unis 3.50 Par numéro 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES : 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE--ATTENTION !

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.



CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour des Hangars à Farine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le PREMIER JOUR d'AOUT prochain, pour la construction de deux Hangars à Farine sur les Bassins St. Gabriel maintenant en voie de construction.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question au Bureau du Canal, Montréal, le et après LUNDI, le VINGT-UNIÈME JOUR de JUILLET, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 Juillet 1873. 4-30-2f

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.